

PRESENTATION
DE LA VIE RELIGIEUSE
ET CULTUELLE
A L'ÉPOQUE DU NOUVEAU
TESTAMENT

EBIOR

2017

Volumes :

1. Présentation géographique du Nouveau Testament
2. Les sources littéraires de la vie de Jésus
3. Présentation historique et chronologique du Nouveau Testament
4. Présentation de la vie quotidienne du Nouveau Testament

AVANT-PROPOS

Jésus-Christ, deux termes si souvent réunis que leur signification propre s'estompe le plus souvent :

1. Jésus, « Dieu sauve », un nom porté par de nombreux juifs en Judée à l'époque romaine (notion historique)
2. Christ, « celui qui a reçu l'onction », soit le Messie, titre donné à l'Envoyé de Dieu qui doit sauver Israël (notion théologique)

Jésus-Christ : ces deux termes réunis expriment la continuité entre le « Jésus de l'histoire » et « le Christ de la foi », continuité affirmée

- par saint Paul qui identifie le Jésus d'avant Pâques au Seigneur ressuscité (1Co 9,14 : « De même aussi le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile. «)
- par le concile de Nicée-Constantinople qui, dans la personne du Christ, mêle les **affirmations historiques** en **gras** et *théologiques* en *italique*

*Nous croyons en un seul Seigneur, Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles, Lumière issue de la Lumière, vrai Dieu issu du vrai Dieu, engendré et non créé, consubstantiel au Père et par qui tout a été fait ; qui pour nous les hommes et pour notre salut, est descendu des cieux et s'est incarné du Saint-Esprit **et de la vierge Marie et s'est fait homme. Il a été crucifié pour nous sous Ponce-Pilate, il a souffert et il a été mis au tombeau ; il est ressuscité des morts le troisième jour, conformément aux Écritures; il est monté au Ciel où il siège à la droite du Père. De là, il reviendra dans la gloire pour juger les vivants et les morts, et son règne n'aura pas de fin.***

- par la tradition bimillénaire de l'Église (Jean-Paul II, *Tertio millenio adveniente*, « ...les écrits du Nouveau Testament qui, tout en étant des documents de croyants, n'en sont pas moins dignes de foi dans tout ce qu'ils rapportent, même comme témoignages historiques »).

Cependant le commencement de la foi chrétienne réside dans le Jésus historique, dans sa naissance, sa prédication, ses miracles, sa conscience filiale et messianique, sa mort sur la Croix et sa Résurrection. Aussi la connaissance du milieu géographique, historique, chronologique, religieux, culturel, économique, social et linguistique où a vécu Jésus doit précéder l'étude littéraire des livres du Nouveau Testament et la recherche de leur signification théologique. Cette étude du milieu doit constituer la base objective qui servira de tremplin aux interprétations postérieures et

permettra de vérifier si les indications fournies par les textes sont bien des créations ultérieures ainsi que de simples affabulations comme on l'affirme souvent.

C'est pour permettre au lecteur de se forger une opinion par lui-même que le site EBIOR propose sur ces thèmes de nombreux outils, sous forme de fichiers facilement imprimables et téléchargeables :

1. un glossaire géographique (physique et humaine)

2. un glossaire historique et chronologique

3. un glossaire économique, politique et social

4. un glossaire religieux et culturel

5. de nombreuses annexes :

- les principales mesures de capacité, de longueur et de poids du monde biblique
- les grandes lignes de la fiscalité de l'époque
- les systèmes monétaires juifs, grecs et romains avec de nombreux tableaux de conversion et de correspondance
- le culte juif à l'époque du Christ
- le seder pascal
- la tradition juive de Pâques
- et bien plus encore

Insistons sur le point suivant : les études qui suivent ne fournissent que les informations de base nécessaires pour mieux comprendre l'environnement économique, politique, social et religieux où a vécu Jésus de Nazareth. Elles sont nécessaires mais non suffisantes pour toute étude et même pour toute lecture du Nouveau Testament.

Pour en connaître plus, le lecteur est prié de se référer au site WEB www.ebior.org

EBIOR Etudes BIbliques sur ORdinateur

Fernand LEMOINE

site www.ebior.org

Glossaire religieux

ABLUTIONS

Purification rituelle allant de l'immersion de tout le corps jusqu'à une simple aspersion d'eau sur les mains. L'immersion totale {Lv 11,30} se pratiquait dans une source naturelle, une rivière ou un bain rituel pour purifier les personnages ou les objets rendus impurs par un contact direct ou indirect avec une source d'impureté. L'ablution, parfois accompagnée de bénédictions, doit être effectuée avant de rompre le pain, lors des fêtes et des services du Temple, après une période menstruelle chez une femme et après un accouchement. Elle est obligatoire pour les prêtres avant qu'ils ne prennent part à la nourriture consacrée qu'ils reçoivent comme offrande. Le grand prêtre passe par cinq immersions distinctes lors du service du Yom Kippour.

Aucune ablution n'est valable si la personne ou l'objet concerné n'est pas parfaitement propre, pour éviter la propagation d'une impureté. À la différence des rites baptismaux, les ablutions ne font que laver les empêchements rituels sans laver le cœur de l'homme.

ACTION DE GRACE avant

En hébreu « *Hamotsi* » Bénédiction sur le pain confectionné à partir d'une des cinq céréales propres à la terre d'Israël. Après avoir accompli les ablutions requises, elle est récitée normalement par le maître de maison ou le convive de sexe masculin le plus âgé. Cette bénédiction est basée sur un verset des Psaumes {Ps 104,14}

ACTION DE GRACE après

Ensemble de quatre bénédictions juives et de prières récitées après tout repas comprenant la consommation de pain [*birkot ha Mazon*] lorsque trois hommes ou davantage, âgés de plus de treize ans ont pris leur repas en commun. Cette bénédiction est fondée sur {Lv Dt 8,10}

* bénédiction pour le don de la nourriture * bénédiction de la terre * bénédiction pour Jérusalem * bénédiction pour la bonté et le bien [datant du II^{ème} siècle après Jésus-Christ]

AGAPES

Terme technique postérieur au Nouveau Testament désignant des repas communautaires chrétiens, pratique qui existait également dans les mondes juif et païen. Saint Paul en (1Co 11,17-34) critique les abus qui y sont commis.

ALLIANCE

Dans l'Ancien Testament, l'alliance est un type de contrat utilisé par Dieu comme don gracieux et révélation de la relation qu'il veut avoir avec les hommes. Successivement sont conclues par Dieu quatre alliances :

- avec Noé {**Gn 9,8-1**} [signe extérieur : l'arc-en-ciel ; promesse de ne plus envoyer de déluge sur la terre]
- avec Abraham {**Gn 15,1-21 ; Gn 17,1-27**} [signe extérieur : la circoncision ; promesse d'une descendance]
- avec Moïse et Israël {**Ex 19,3-24,8**} [signe extérieur : les tables de la Loi]
- avec David {**2S 7,5-16**} [signe extérieur : sa descendance]

Les prophètes Jérémie {**Jr 31,31-34**} et Ezéchiel {**Ez 36,25-27**} vont annoncer une Nouvelle Alliance qui sera scellée par le sang de Jésus-Christ (**Mt 26,27-28**) et qui offrira le pardon de Dieu à tous les hommes (**He 8,7-12**).

La lettre aux Hébreux affirme que Dieu a établi une nouvelle alliance où l'office du grand prêtre et le sacrifice qu'il offrait ont été réformés à titre définitif. Ce que les anciens rites ne faisaient que pressentir a été porté à son plein accomplissement par une initiative de Dieu absolument unique, impliquant son intervention personnelle.

Remarquons que le mot testament provient du grec *diathékè* qui signifie également alliance et par extension le livre contenant l'histoire de cette relation.

ANTICHRIST

L'Antichrist, l'Adversaire des derniers temps, celui qui nie le Père et le Fils, est évoqué nommément en quatre endroits du Nouveau Testament, uniquement dans la première et la seconde épître de Saint Jean en (**1Jn 2,18 ; 1 Jn ,22 ; 1Jn 4,3 ; 2 Jn, 7**). Saint Paul y fait allusion en (**2 Th 2, 9-12**) en le décrivant comme l'Impie et le Séducteur par excellence se prétendant le Messie. Une interprétation tendancieuse postérieure présente chez certains Pères de l'Église [Irénée de Lyon et Hippolyte de Rome] osera affirmer qu'il sera de race juive et observera les rites juifs. Une telle affirmation calomnieuse n'apparaît nulle part dans le Nouveau Testament qui n'établit aucun lien entre les juifs et l'Antichrist

APÔTRES

En grec *apostolos* transcrit en latin par *apostolus* signifie « messenger ». Ce terme est utilisé dès la première génération chrétienne pour désigner ceux qui portent le message de l'Évangile [= envoyé du Christ] et fondent de nouvelles communautés. Les Douze, désignés spécifiquement par Jésus parmi tous ceux qui le suivaient pour prolonger son œuvre sont également appelés habituellement apôtres. Cependant cette appellation peut désigner d'autres personnages comme saint Paul (**Rm 1,1**) et même de faux envoyés (**2Co 11,13**). Parmi les douze disciples, Pierre, Jacques et Jean appartiennent au cercle des intimes de Jésus, témoins privilégiés de certains moments significatifs comme la Transfiguration (**Mc 9,2**) et la prière à Gethsémani (**Mc 14,33**).

AZYMES

Pain sans levain, non fermenté [en hébreu *matzah*] consommé par les juifs pendant la semaine de la Pâque et en particulier durant le seder ou repas pascal familial. Dès la veille, toute trace de levain ou de levure [en hébreu *khametz*] devait disparaître. L'expression « les Azymes » était interchangeable dans le langage courant avec la fête de la Pâque.

BAPTISTES

Si les rites d'eau occupent une place considérable dans la vie des pharisiens et des esséniens, il ne s'agit toutefois que d'ablutions soit une purification pratiquée principalement dans des bassins remplis d'eau de pluie. En revanche, différents groupes baptistes pratiquent dans l'eau courante un baptême qui pardonne les péchés : la conversion morale en est un élément fondamental et se substitue aux sacrifices pour les péchés pratiqués au Temple.

Le mouvement de Jean dit le Baptiste est le mieux connu mais non le seul. Celui-ci pratique lui-même un plongeon [signification du mot baptême] dans l'eau vive, ouvert à toutes les personnes venues à lui et qui pardonne les péchés. Ce plongeon est unique, à la différence des hémérobaptistes qui se baptisent eux-mêmes tous les jours. Dans la tradition prophétique, il l'accompagne d'une prédication sur le jugement imminent et sur la nécessité de la repentance. Menant une vie ascétique, Jean regroupe des disciples autour de lui

BÉNÉDICTIONS

En hébreu « berakhah » au pluriel « berakhot » signifie « *bénédiction* » avec une signification originale de « *don* » et « *d'hommage* ». Ceci explique que l'homme peut diriger vers Dieu sa louange et son adoration et recevoir en retour la bénédiction divine sous forme de bien-être physique et spirituel. Contrairement à d'autres peuples du moyen orient où la parole agit automatiquement sur la réalité, dans la Bible seule la volonté de Dieu est capable de décider de l'issue heureuse ou malheureuse de la parole.

Les premières bénédictions sont mentionnées en {Gn 1,22 ; Gn 9,1 ; Gn 17,16} et concernent la fécondité. D'autres bénédictions fréquentes concernent les paroles confiées par un père à ses fils et à ses petits-fils avant de mourir comme celle d'Isaac à Jacob et Esaü {Gn 27,27-29 ; Gn 27,39-40} et celle de Jacob à ses enfants en {Gn 49,1-28}.

Il existait trois catégories principales de bénédictions :

1. celles à prononcer avant ou après un repas
2. celles à réciter en accomplissant un commandement afin de prouver que l'on accepte les préceptes de Dieu
3. celles à réciter lorsqu'on est témoin de phénomènes naturels ou d'événements exceptionnels

CHANDELIER

En hébreu *menorah* est le nom du chandelier en or pur qui était présent dans le Tabernacle au désert, puis dans le Temple de Jérusalem. Il comportait sept branches, trois branches entourant de chaque côté un pilier central. Chaque branche comportait trois calices garnis chacun d'une pomme et d'une fleur.

CHARISME

À la Pentecôte, ayant reçu l'Esprit, les disciples se mirent à parler dans la langue maternelle des étrangers présents à cette occasion (**Ac 2,11**) pour annoncer les merveilles de Dieu et inverser de cette manière la malédiction de Babel. {**Gn 11,1-9**}. Ce don de glossolalie [parler en langue étrangère] ne doit pas être confondu avec le parler en langue, charisme ou don spirituel accordé aux fidèles pendant toute la période apostolique. Celui qui parle en langue prononce, sous l'action de l'Esprit-Saint, à demi-conscient ou inconscient, des paroles en général peu intelligibles qu'un interprète doit traduire en langage clair pour l'assemblée.

Ce charisme extatique d'origine surnaturelle, qui n'avait pas pour but la prédication de l'évangile mais l'action de grâce, était fort envié, ce qui entraîna les protestations de saint Paul qui insiste d'abord sur leur utilité spirituelle pour les autres (**1Co 14,13-19**). Car les dons spirituels ne sont pas donnés pour se faire plaisir à soi-même mais pour édifier l'Église tout entière (**1Co 12,7**)

CHRÉTIENS

Le terme de chrétien [partisan du Christ] provient de l'adjectif grec «christianos » dérivé de Christos. Il a été appliqué dans la ville d'Antioche de Syrie aux disciples de Jésus-Christ (**Ac 11,26**) sans doute par des adversaires païens alors qu'entre eux ils se désignaient par le nom de « frères » ou de « saints » (**Ac 9,13**) et que les juifs les appelaient les Nazaréens.

CIRCONCISION

Symbole le plus important du judaïsme, la circoncision consiste en l'ablation totale du prépuce et à la mise à nu du gland. Elle se pratique le huitième jour de la vie d'un enfant de sexe masculin, même un jour de shabbat ou de fête mais elle peut être retardée si elle présente un danger quelconque. Elle est le signe de l'Alliance [en hébreu « berit milat « , alliance de la circoncision] entre Dieu et la descendance d'Abraham {**Gn 17,9-13**} , un contrat portant sur la promesse divine de ne jamais abandonner son peuple en échange de la même promesse de la part du peuple juif. Dans les cultures voisines, la circoncision se pratique

vers treize ans pour marquer le passage d'un garçon vers l'âge adulte. Il n'existe pas dans le judaïsme d'équivalent féminin de la circoncision et certainement pas l'excision, qui est une véritable mutilation sexuelle.

COMMANDEMENTS

L'expression « dix commandements » **{Dt 5,1-18}** n'existe pas en hébreu mais bien les « dix paroles » selon l'idée mystique juive que Dieu crée constamment le monde par sa Parole. De manière générale, les dix commandements [ou Décalogue] ne s'appliquent qu'aux juifs : les quatre premiers concernant les relations entre Dieu et les hommes, les six derniers, les relations entre les hommes. Ils font partie des 613 commandements [en hébreu *mitzvot 365 positifs et 248 négatifs*] contenus dans la Torah qui ne s'appliquent jamais dans leur totalité mais bien à des personnes particulières ou dans des circonstances particulières : en terre d'Israël uniquement ou dans la diaspora, pour les prêtres uniquement ou pour tous les juifs, pour les femmes ou pour les hommes, au Temple uniquement ou partout.

Ces commandements sont considérés comme transmis oralement par Dieu à Moïse pour que ce dernier les communique aux enfants d'Israël. Ils doivent être observés comme les termes de l'Alliance entre Dieu et son peuple. Les femmes sont exemptées des commandements qui doivent être observés à des moments précis pour les aider dans l'exécution de leurs tâches ménagères. De même elles sont dispensées du commandement d'étudier la Torah et des commandements associés à des sacrifices. Cependant les femmes peuvent accomplir volontairement les commandements dont elles sont exemptées et non interdites.

CRAIGNANT-DIEU

Les synagogues de la Dispersion étaient ouvertes aux païens attirés par le monothéisme strict ainsi que par les exigences morales et spirituelles du judaïsme. Ils pouvaient prendre part aux réunions liturgiques et cultuelles dans les synagogues mais n'étaient soumis à toutes les prescriptions de la loi de Moïse que lorsqu'ils acceptaient la circoncision pour devenir des prosélytes,

CULTE chrétien

Les premiers chrétiens d'origine juive continuent à fréquenter le Temple et les synagogues (lecture de l'Écriture, prières et sermons). Mais comme les païens convertis, ils se réunissent chez eux (**Ac 2,42**) pour y célébrer le repas eucharistique (**1Co 11,17-34**) et participer à l'enseignement des apôtres, à la communion, à la fraction du pain et à la prière. Il peut s'y ajouter chez les païens convertis des célébrations spontanées guidées par l'Esprit (**1Co 14,26-40**).

Ils récitent des professions de foi provenant du Nouveau Testament ou les chantent comme des hymnes : « Jésus est Seigneur » (**1Co 13,3**) ; « un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous » (**Ep 4,5**) ; « il n'y a qu'un seul Dieu, un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ » (**1Tm 2,5**) ; « il a été manifesté dans la chair, justifié par l'Esprit, contemplé par les anges, proclamés chez les païens cru dans le monde, exalté dans la gloire » (**1 Tm 3,16**) « , l'incarnation du Christ, son humiliation et son exaltation » (**Ph 2,5-11**)

CULTE juif

De nombreux éléments du culte juif apparaissent dans l'Ancien Testament

- la prière, spontanée ou formelle, comme demande de personnes éprouvant un besoin ou comme action de grâce, Elle se pratique dans de nombreuses positions : assise (**Ne 1,4**) ; debout, les bras tendus (**1R 8,22**) ; à genoux (**Esd 9,5**) ; en prosternation par terre (**Jos 6,15**)
- la danse (**Ex 15,20**), le chant et la musique (**2Ch 5,13**) avec des instruments à corde [lyre, harpe], des percussions [tambourins, cymbales, sistres] et des instruments à vent [pipeau, corne, trompette droite et le shofar ou corne de bélier]
- les sacrifices, d'abord en plein air (**Gn 46,1**) puis en un lieu permanent et consacré (**1R 8,62-64**)
- le jeûne, total ou partiel, lors de jours fixés (**Lv 16,29-31**) ou dans des circonstances exceptionnelles (**Est 4,15-16**)
- Deux lieux de culte soit le Temple de Jérusalem [Premier Temple : 960-586 avant Jésus-Christ bâti par le roi Salomon et détruit par Nabuchodonosor, roi de Babylone en 586 avant Jésus-Christ et le Second Temple 20- 70 après Jésus-Christ, bâti par le roi Hérode le Grand, détruit par le général romain Titus] ainsi que les synagogues, lieu de lecture et d'enseignement des Écritures, ainsi que de prière et de rencontre.

CULTE impérial

Des mouvements spontanés de divinisation en faveur d'Auguste apparurent dès son vivant dans la population grecque .En Italie et à Rome, l'empereur n'accepta qu'un culte au Génie et aux Lares d'Auguste, associé à celui des Lares des carrefours. Après sa mort, il fut divinisé [« divus » en latin comme associé aux dieux et non deus], on lui éleva un temple et un collège de prêtres fut créé pour son culte, les Augustales.[en latin « sodales augustales »] choisis dans l'ordre sénatorial. Le culte impérial se renforcera de plus en plus avec l'association de la famille impériale, comme la divinisation de Livie, femme d'Auguste ou de Faustine, la femme de Marc-Aurèle . Mais les empereurs ne sont divi qu'après leur mort si le sénat décide leur apothéose . Il peut la refuser ce qui sera le cas de Caligula et de Néron.

Chaque jour, l'empereur romain fait sacrifier au Temple deux animaux, l'un pour lui, l'autre pour l'empire ce qui permet aux Juifs de prier pour sa personne et non envers sa personne. En mai 66, la décision prise par Éléazar, fils de grand prêtre, d'interrompre ces sacrifices, marque le début officiel de la grande révolte juive contre Rome.

DÉPUTATION

En hébreu *maamad*. Lorsqu'une des vingt-quatre classes de prêtre était de service au Temple, une partie des habitants de la circonscription montait à Jérusalem pour participer quatre fois par jour aux sacrifices et aux réunions de prière tandis que l'autre partie se réunissait dans la synagogue locale. Cette institution des députations atteste du lien profond qui unit le culte du Temple au culte synagogal.

DÎME

Sauf pendant les années sabbatiques, une dixième partie des récoltes [première dîme] **{Lv 27,30-32}** doit être mise de côté par tout juif, résidant en Judée, pour être versée aux prêtres et non plus aux lévites **{Nb 18,21.24}** comme auparavant. Aucune précision n'est donnée sur la détermination du prêtre qui recevait la dîme.

Pendant les première, seconde, quatrième et cinquièmes années de ce cycle, les paysans devaient prélever un dixième de ce qui restait de leur récolte en une seconde dîme **{Dt 14, 22-26}** Celle-ci devait être apportée à Jérusalem pour y être mangée ou vendue pendant les trois fêtes de pèlerinage.

Pendant les troisième et sixième année de ce cycle, la dîme du pauvre qui doit être distribuée aux lévites, à la veuve et à l'orphelin, remplace la seconde dîme. Elle peut être donnée en argent au lieu du produit lui-même.

Tout produit non soumis à la dîme ne peut être mangé avant le prélèvement des différentes dîmes.

DIVINITÉS

Les juifs de la Terre Sainte sont en contact permanent avec les nombreuses divinités du panthéon gréco-romain, certaines d'époque ancienne, d'autres d'implantation plus récente. Leur culte appelé idolâtrie [littéralement adoration des idoles] est rejeté dans son principe par les rabbins pour éviter tout syncrétisme et toute mauvaise influence. Cependant ils peuvent se montrer plus indulgents en acceptant la fréquentation des thermes romains remplis de statues représentant des divinités païennes mais considérées par eux comme de simples œuvres d'art.

Les divinités les plus répandues dans la région sont les suivantes :

1. Zeus/Jupiter, le roi des dieux, patron de la province tout entière,
2. Hélios/Sol , le soleil, objet de dévotion privée
3. Tychè/Fortuna : fort représentée car dispensatrice de prospérité
4. Hermès/Apollon et Dionysos/Bacchus
5. Sérapis : divinité d'origine égyptienne aux multiples fonctions, aussi bien dans le culte officiel que dans la religion populaire
6. Aphrodite/Astarté fort honorée le long de la bande côtière : Ptolemais, Joppé et Ascalon
7. Marnas, le dieu sémitique de la pluie, particulièrement vénéré à Gaza

En sens contraire, les cultes à mystères comme ceux de Mithra et de Cybèle ainsi que celui de la déesse Isis, sont peu représentés.

Ces divinités, perçues comme salvatrices et toutes puissantes, peuvent se manifester en permanence à travers des miracles. Car elles sont actives et les hommes peuvent le constater lors d'apparitions ou de demandes exaucées qui sont mentionnées sur de nombreuses inscriptions. Elles font ainsi l'objet d'un culte de type hénothéiste [« Un est Zeus Serapis ») c'est-à-dire préférentiel par rapport à celui d'autres divinités sans remettre ces dernières en question, à la différence du monothéisme juif. C'est ainsi qu'Athéna est la divinité préférentielle des habitants d'Athènes alors qu'Artémis est la divinité préférentielle des habitants d'Éphèse.

ÉLIE Juif

Élie n'est pas seulement thaumaturge, prophète et réformateur religieux, il est aussi le mystique à qui Dieu se manifeste face à face, comme à Moïse, dans la grotte de l'Horeb, **{1R. 19, 11-12}**. La vie terrestre de ce prophète hors série s'achève, comme elle a commencé, brusquement et mystérieusement, et surtout de façon inouïe. Comme Hénoch, Élie est enlevé au ciel **{ 2R 2,11}**. où il demeure vivant, ainsi que l'atteste la Tradition orale. De plus, le rôle eschatologique d'Élie, son retour comme précurseur du Messie, annoncé en **(MI 3,1 ; MI 3,23-24)** constitue l'un des fondements de la foi juive qui était vivant à l'époque de Jésus. **{Si 48, 1-11}**

ÉLIE chrétien

Une double tradition chrétienne au sujet du précurseur du Messie apparaît dans les évangiles. D'un côté, les synoptiques en (**Mt 11,7-15 ; 17,10-13; Mc 9,11-13; Lc 1, 15-17**), dans la ligne de la prophétie de Malachie sur le messager, propose l'identification de Jean-Baptiste avec le précurseur du Messie. Élie Cependant, si l'assimilation est clairement exprimée, elle ne va pas jusqu'à une ressemblance complète. Car si les deux prophètes ont certains éléments en commun, dans leur apparence extérieure et dans leur caractère intraitable et intrépide, des différences apparaissent dans leur destinée, la survie pour Élie, la mort pour Jean-Baptiste

Par contre, dans l'évangile de saint Jean qui s'appuie sur le texte de **{Is 40,3}** où il n'est pas question d'Élie, Jean le Baptiste refuse lui-même cette assimilation (**Jn 1,21**)

ÉPISCOPE

En grec *episcopos*, le surveillant (**Ph 1,1 ; 1Tm 3,1 ; Tt 1,7**). Titre des responsables dans l'Église, sans doute équivalent aux presbytres, assistés par des diacres . Ils jouent un rôle de surveillance important dans les communautés chrétiennes. Dans le Nouveau Testament, les évêques sont des prêtres et non des évêques, signification qui n'apparaîtra qu'au deuxième siècle après Jésus-Christ. Il semble que du vivant de saint Paul, seuls celui-ci et ses délégués personnels possédaient le pouvoir de l'ordre, du moins dans les communautés qui dépendaient de son autorité.

ESSÉNIENS

Le mot esséniens, qui n'existe qu'en grec et en latin, chez les auteurs Flavius Josèphe, Philon et Pline l'Ancien dérive de l'araméen « hasayya » qui signifie les pieux .Il désigne principalement , selon les deux premiers auteurs, des communautés de plusieurs milliers de personnes vivant dans les villes et villages de Terre Sainte. Toutefois, depuis la découverte en 1947 des manuscrits de la mer morte, ils sont associés principalement à une communauté de quelques dizaines de personnes ayant vécu dans un établissement situé à Qumran. D'après les textes découverts, ses membres avaient rompu avec le Temple de Jérusalem en rejetant le calendrier lunaire en vigueur et un sacerdoce considéré comme indigne. Ils multipliaient les ablutions et les règles de pureté les plus rigoureuses comme celles concernant les évacuations naturelles du corps humain. Ils vivaient dans un célibat volontaire, du moins pour certains d'entre eux selon la Règle de la Communauté car Flavius Josèphe et le Document de Damas connaissaient des hommes mariés. Les esséniens formaient une communauté se considérant comme le véritable Israël, axée sur la discipline et la confraternité avec un sens communautaire et eschatologique fort développés, attendant pacifiquement la venue imminente du Royaume de Dieu sans intervention humaine. Cependant, ils devaient être prêts à participer au combat eschatologique.

FÊTES

Les principales fêtes du calendrier juif sont les trois fêtes de pèlerinage à Jérusalem où tous les hommes juifs doivent se présenter devant Dieu au Temple

* Pessah ou Pâque : 14 Nisan en mars-avril : délivrance de l'esclavage d'Israël en Égypte

* Chavouot ou Pentecôte ou Semaines : 6 Sivan en mai-juin : don de la Loi à Moïse

* Souccot ou les Tentes : 15-21 Tishri en septembre-octobre : célébration de la moisson

Autres fêtes importantes :

* Roch Hashanah : 1 Tishri en septembre-octobre : nouvelle année

* Yom Kippour ou Grand Pardon : 10 Tishri en septembre-octobre : expiation des péchés d'Israël

* Pourim le 14 Adar en février-mars en commémoration du complot contre les juifs déjoué par Esther

* Hannouka ou fête des lumières le 25 Kislev en novembre-décembre pour commémorer la nouvelle dédicace du Temple

Il fut y ajouter la célébration du sabbat ou repos du septième jour. En raison d'incertitude sur l'observation visuelle de la nouvelle lune par des témoins surs, les juifs de la Diaspora observent les fêtes de pèlerinage ci-dessus pendant deux jours au lieu du jour unique prescrit par la Torah. Cet usage fut maintenu même après l'introduction du calendrier perpétuel au IV^{ème} siècle de notre ère, selon le principe qu'un usage consacré par le temps doit être maintenu, même si sa justification a disparu.

Certaines fêtes juives ont été reprises par les chrétiens avec un sens nouveau : Pâques commémore la mort du Christ et sa Résurrection, libération plus radicale que celle d'Égypte alors que la Pentecôte commémore le jour où Dieu a fait don de son Esprit. De même, le jour de repos hebdomadaire a été déplacé du samedi (shabbat) au dimanche qui célèbre la Résurrection du Christ.

FILS homme

L'expression « *ben adam* en hébreu, fils d'homme en français » se rencontre dans le livre d'Ézéchiel **{Ez 2,1}** et dans les Évangiles **(Lc 9,58)** pour exprimer la fragilité de la condition humaine. À cette signification humaine vient s'ajouter une signification eschatologique avec la figure « du fils d'homme venant sur les nuées du ciel » en **{Dn 7,13-14}** qui renvoie à une figure collective, le peuple d'Israël et non à un messie transcendant ni même surhumain. Par contre le livre des *Paraboles d'Hénoch* en fait un individu bien personnalisé, recevant les titres d'Élu et de Messie, préexistant à la création du monde et comme mis en réserve. Toutefois ce Fils de l'Homme reste une créature, d'un rang supérieur mais inférieur à Dieu.

Jésus a repris ce titre en parlant de ce personnage à la troisième personne **(Mc 8,38 ; Lc 9,26 ; Lc 12,8)** mais sans jamais distinguer un autre que lui-même. Il

n'y a donc pas deux personnages mais un seul, Jésus, qui distingue son statut présent et le statut de gloire qu'il obtiendra par sa mort et sa résurrection.

GALILÉENS

Si certaines villes de Galilée comme Tibériade sont hellénisées, d'autres sont traversées par des conflits comme à Sepphoris près de Nazareth qui oppose une classe juive aisée à de petits propriétaires terriens et à des journaliers agricoles. Malgré des particularismes, les Galiléens respectaient la Torah et le Temple, en particulier pour leur participation aux pèlerinages à Jérusalem. Toutefois les pharisiens et les scribes de Judée se méfiaient de leurs interprétations et de leurs coutumes propres, par exemple les pleureuses marchaient devant le cercueil en Galilée et derrière en Judée.

GNOSE

En grec *gnosis*, signifie la connaissance. C'est un mouvement général des idées, de tendance mystique, présent dans le judaïsme et dans le paganisme aux alentours de l'ère chrétienne. Celui-ci insiste sur l'importance de la connaissance des mystères divins pour obtenir le salut. Dans leurs épîtres, saint Jean et saint Paul (**Col 2,4-19 ; 1Tm 1,3-7**) luttent contre des tendances gnostiques qui affirmaient que les hommes avaient la capacité de monter au ciel et, de là, de voir le trône de Dieu et ses anges. Or ce genre de vision appartient entièrement à l'initiative de Dieu comme c'est le cas pour Isaïe, Ezéchiel et Paul lui-même. De faux maîtres ont sans doute reproché aux chrétiens de Colosses de ne pas rendre un culte aux anges qu'eux-mêmes prétendaient avoir vu lors de révélation spéciales portant sur des mystères inconnus des autres personnes. Saint Paul en (**Col 1,26-28**) combat ces rêveries en affirmant que les mystères de Dieu sont révélés à tous, une fois pour toute, dans le Christ tout en utilisant le même vocabulaire que les gnostiques (**Col 2,8-10**)

Au deuxième siècle après Jésus-Christ apparurent des sectes chrétiennes hérétiques, c'est-à-dire en dehors de l'enseignement de l'Église, de type gnostique.

GRAND PARDON

Ou « jour du pardon », en hébreu « *Yom Kippour* ». Cette fête, fixée au 10 Tichri, au point culminant des dix jours de prières, de réflexion et de repentir qui ont commencé à Roch Hashanah, se présente comme le jour le plus saint et le plus solennel du calendrier juif. C'est le jour qui permet à l'homme d'expié ses péchés contre Dieu mais non ceux commis contre son prochain. Aussi cherche-t-on à se réconcilier avec toute personne qu'on aurait pu offenser pendant l'année.

Un jeûne strict de vingt-cinq heures est observé du coucher du soleil le premier jour à la tombée de la nuit, le lendemain soir **{Lv 23,27 ; Lv 23,31}**.

C'est le seul jour de jeûne à ne pas être remis s'il tombe un jour de shabbat. De même toutes les tâches interdites durant le Shabbat, le sont aussi à Yom Kippour.

Comme pour les jours de pèlerinage, la liturgie du Temple de Jérusalem présentait en ce jour un sacrifice supplémentaire. Mais de manière unique, le seul officiant était le grand prêtre. Celui-ci, après avoir veillé toute la nuit, prenait cinq bains rituels, revêtait des vêtements blancs, prononçait trois confessions de ses péchés et du peuple en imposant les mains sur un taureau et en prononçant le Nom divin YHWH. Par un tirage au sort il chargeait symboliquement un bouc des péchés du peuple qui était envoyé dans la vallée du Cédron et sacrifiait un second bouc. Ensuite, il pénétrait à trois reprises dans le Saint des Saints en aspergeant l'intérieur avec le sang du taureau et du bouc et en faisant brûler de l'encens sur la pierre de fondement.

Le grand prêtre terminait l'office par une lecture publique de la Torah

De son côté, la liturgie de la synagogue commence par une prière particulière, le Kol Nidré où les fidèles demandent pardon à Dieu pour des vœux restés sans suite. Lui succèdent cinq services dont l'office du matin, l'office supplémentaire comme pour les jours de pèlerinage, l'office de l'après-midi et un service de conclusion, propre à ce jour et dernier moment pour demander le pardon de Dieu.

GRAND PRÊTRE

Le grand prêtre [en hébreu, *kohen gado*] est le représentant officiel du peuple juif à la fois auprès de la population et des autorités romaines. Il réunit dans sa personne les pouvoirs religieux et politiques, comme chef des prêtres, gardien du Temple et président du sanhédrin. De naissance légitime, il doit s'abstenir de toute impureté rituelle :

Pas de contact avec un cadavre {Lv 21,1}

Ne pas entrer dans une maison mortuaire

Ne pas découvrir sa tête ni déchirer ses vêtements en cas de deuil {Lv 21,10}

Ne pas être vu nu ni au bain

Pendant les sept nuits qui précèdent Yom Kippour, se purifier tous les jours et vivre seul, sans sa femme, dans une pièce du Temple {Lv 21,12}

Ne prendre pour femme, ni une veuve ni une femme répudiée mais une vierge juive {Lv 21,13-14}

À la différence des prêtres, il est oint en versant de l'huile sur sa tête.

Cependant son prestige a diminué depuis l'époque hasmonéenne car l'hérédité et le caractère viager de la fonction ont disparu depuis le règne d'Hérode, surtout que ce dernier a choisi des grands prêtres dans des familles sacerdotales étrangères, ne descendant pas de Sadoq, le grand prêtre de l'époque de David. Par la suite il est choisi par un roi hérodien ou par le gouverneur romain pour une période généralement courte, Caïphe étant l'exception avec une charge de dix-huit ans. Comme symbole de subordination, ses quatre vêtements sacerdotaux

qui lui sont réservés sont conservés dans la forteresse Antonia et ne lui sont remis qu'à l'époque des fêtes.

Il jouit toutefois de privilèges, comme de prendre part à l'offrande d'un sacrifice quand il le veut et de choisir les tâches qui lui conviennent. De plus, les oracles qu'il porte à l'intérieur de son pectoral lui permette de connaître l'avis de Dieu sur les questions qu'on lui pose. Lors de la célébration de Yom-Kippour lui seul est autorisé à pénétrer dans le Saint des Saints, par contre il doit payer le jeune taureau sacrifié à cette occasion.

Les anciens grands prêtres conservent longtemps leur influence après leur destitution, ce qui explique le pluriel utilisé en (**Mt 6,3**) où ils sont mentionnés en compagnie du grand-prêtre en exercice Caïphe. Est également cité Hanne (**Jn 18,13 ; Ac 4,6**), son beau-père. La fonction de grand prêtre prit fin avec la destruction du temple de Jérusalem en 70 après Jésus-Christ.

HÉBREUX

Groupe de chrétiens convertis d'origine juive, vivant en Terre Sainte, de langue araméenne et hébraïque (**Ac 6,1**). Reconnaisant en Jésus le Messie annoncé par les prophètes et constatant que celui-ci n'avait pas rompu avec la religion juive, ils reconnaissent le prestige du Temple de Jérusalem et l'autorité suprême de la loi de Moïse. Jacques, un des frères du Seigneur (**Ac 15,13**) incarne ce type de chrétien fidèles aux traditions juives anciennes mais respectueux des païens (**Ac 15,19-21**) à la différence du groupe des judaïsant beaucoup plus hostiles à ces derniers.

HELLÉNISTES chrétiens

Groupe de chrétiens convertis d'origine juive et de langue grecque, vivant principalement dans la Diaspora (**Ac 6,1**) mais aussi à Jérusalem. Pour mettre fin à des frictions avec les Hébreux concernant la distribution de la nourriture, les apôtres choisirent parmi eux sept diacres chargés de la distribution des dons (**Ac 6,2-6**). Les plus connus des hellénistes furent Étienne, le premier des martyrs (**Ac 7,54-60**), Philippe qui porta l'Évangile en Samarie (**Ac 8,5**), Barnabé de Chypre (**Ac 11,22-25 ; Ac 13,1-2**) ainsi que Paul, le plus célèbre des hellénistes.

HELLÉNISTES juifs

Groupe de juifs vivant principalement dans la Diaspora répandue dans tous les pays riverains de la Méditerranée (**Ac 2,5-14**). De langue grecque, ils possédaient, même à Jérusalem des synagogues où ils lisaient l'Ancien Testament dans la traduction grecque dite des Septante [en abréviation LXX]. Ils ne reniaient ni leur foi monothéiste, ni leur attachement au Temple de Jérusalem, ni leur fidélité aux traditions juives mais vivaient au quotidien dans le monde gréco-romain, d'où une plus grande ouverture d'esprit vis-à-vis des païens.

HÉRODIENS

Fidèles de la famille hérodiennne, les Hérodiens espéraient le rétablissement d'un souverain juif sur la Judée et s'inquiétaient donc devant toute personne qui pourrait amener Rome à durcir son contrôle direct. Ceci explique leur attitude hostile vis à vis de Jésus (**Mt 15,22 ; Mc 3,6**) et leur alliance fréquente avec les pharisiens mais pour des raisons très différentes.

IDOLOTHYTES

Terme technique provenant du grec désignant les viandes des animaux sacrifiés en l'honneur des divinités païennes, acte cultuel par excellence. Une part des animaux immolés était prélevée pour la divinité, une autre pour le prêtre et le reste était emporté par celui qui offrait le sacrifice. Cette personne la consommait en famille ou la portait chez un boucher pour la revendre au détail. D'où le refus des juifs d'acheter de la viande dans une boucherie païenne d'autant plus que les animaux n'avaient pas été immolés selon les prescriptions de la loi de Moïse. Il en découle les principes énoncés par saint Paul en (**1Co 8,1-13**) de s'abstenir de participer aux banquets païens.

INAUGURATION

Ou en hébreu « hanoukka » . Cette fête des lumières post-biblique, célébrée en décembre, débute le 24 Kislev au soir, au moment où on allume la première lumière et dure huit jours. Elle commémore la victoire des Maccabées sur le roi Séleucide Antiochos Épiphane qui avait interdit la pratique de la Torah ainsi que la nouvelle inauguration du Temple de Jérusalem en 164 avant Jésus-Christ. La coutume veut qu'on allume une lumière le premier soir sur le chandelier à sept branches, deux le deuxième et ainsi de suite de gauche à droite jusqu'au huitième jour où tous les bougeoirs du chandelier sont allumés. On se sert d'une neuvième lumière pour allumer les autres.

JEÛNE

Le jeûne, privation partielle ou totale de nourriture pendant une période donnée, permet de mieux consacrer à Dieu. En plus du jour de Yom-Kippour {**Lv 16,29-31**}, d'autres jeûnes sont prescrits après l'exil pour déplorer la destruction des murs de Jérusalem par le roi Nabuchodonosor en 586 avant Jésus-Christ et par les romains en 70 après Jésus-Christ : le 10 Tevet {**Za 8,19**}, le 17 Tammouz {**2R 25,8**}, le 3 Tichri { **Za 8,19** } et le 9 Av. A l'époque de Jésus, qui lui jeûne en secret, les pharisiens jeûnent obligatoirement deux jours par semaine (**Lc 18,12**), de manière souvent ostentatoire (**Mt 6,16-18**). Les trois premiers jeûnes se déroulent de l'aube à la tombée de la nuit, le quatrième du coucher du soleil à la tombée de la nuit.

A l'exception du Yom kippour, tout jeûne tombant un jour de shabbat est reporté au lendemain soit un dimanche.

JUBILÉ

Ou « yovel » en hébreu. . Cycle de cinquante ans [ou de 49 selon les interprétations] célébrant avant l'Exil la libération des esclaves juifs et la restauration de la propriété familiale {Lv 25,9-10}. Ainsi chaque terrain vendu depuis le jubilé précédent devait retourner à son ancien propriétaire. Au cours de l'année jubilaire, les lois agricoles de l'année sabbatique comme les terres laissées en friche, restaient d'application.

JUDAÏSANTS

Parmi les Hébreux convertis au christianisme, certains allaient jusqu'à affirmer que la foi en Jésus, Messie et Sauveur, devait, pour tous les convertis, s'accompagner d'une stricte observance de la loi mosaïque. Ils accusaient de trahison les missionnaires en terre païenne en leur reprochant de ne pas exiger la circoncision pour les païens adhérant à la religion chrétienne. A plusieurs reprises, saint Paul dut lutter contre les judaïsants qui falsifiaient son annonce de l'Évangile (2Co 11,4-5).

LEVAIN

Dans la nuit du 13 au 14 Nisan, soit la nuit qui précède Pessah, l'Ancien Testament {Ex 12,15} ordonne de faire disparaître le levain [en hébreu *khametz*] de la maison avant d'accomplir tout autre tâche. Cette règle doit être accomplie en silence, à la lumière d'une lampe à l'huile ou d'une bougie, par le chef de famille ou par son épouse. Tout levain découvert est recueilli dans un sac puis brûlé le lendemain au grand air.

LÉVITES

Descendants de Lévi et non d'Aaron comme les prêtres, les lévites vivaient dispersés sur le territoire de toutes les tribus d'Israël. Ils constituaient les auxiliaires et les serviteurs des prêtres du Temple de Jérusalem remplissaient de nombreuses fonctions : entretien, nettoyage, garde et surveillance des bâtiments non réservés aux prêtres, préparation des sacrifices et chants liturgiques des Psaumes qu'ils interrompaient pour laisser jouer les instruments.

Divisés comme les prêtres en 24 classes avec deux semaines de service par an, les lévites étaient exclus de la part prélevée sur les sacrifices ainsi que de la dîme, en opposition avec la tradition biblique {Nb 18,21-32 ; Dt 26,13}. Toutefois le roi Agrippa II les rétabli dans leurs anciens droits en 64, soit six ans seulement avant la destruction du Temple !

Des lévites accompagnèrent les prêtres qui s'étaient rendus chez Jean-Baptiste, sur les bords du Jourdain (Jn 1,19). Barnabé, originaire de l'île de Chypre et premier compagnon de voyage de Paul qu'il introduisit auprès des apôtres, était un ancien lévite (Ac 4,34).

LOI

En hébreu, *torah* qui signifie « enseignement ou instruction » traduit en grec par « *nomos* » et en français par « Loi » ce qui accentue à tort le caractère juridique de ces textes. Le terme traditionnel de loi écrite désigne le Pentateuque [les cinq rouleaux], dicté selon la tradition juive à Moïse par Dieu sur le mont Sinaï et par extension des Prophètes et des Écrits, d'une inspiration moindre. L'ensemble est constitué de vingt-quatre livres. Pour la tradition rabbinique, la Loi écrite ne se suffit pas à elle-même et doit être comprise à travers l'interprétation de la Loi orale, transmise en même temps par Dieu à Moïse. Considérées comme un seul ensemble, la loi écrite et la loi orale [Michnah et Talmud] qui fut mise par écrit au moment où sa transmission était menacée, constituent la base de la législation juive. Cf {Lv 26,46} où le mot Torah apparaît au pluriel. La règle d'or du comportement envers le prochain est une maxime de la Loi orale reprise en {Mt 7,12} par Jésus en une formule qui lui permet de résumer toute la Torah. Il enseigne également l'obéissance à la Loi (Lc 10,25-28) et y obéit lui-même (Mt 17,24-27), affirmant qu'il n'est pas venu l'abroger mais l'accomplir (Mt 5,18), ce qui montre son estime pour elle.

Le principe de l'existence de la Torah au ciel avant la création du monde trouve son origine en {Pr 8,22-31} et a sans doute été amplifié par des notions venant de la philosophie grecque comme la conception platonicienne d'un monde des Idées dont le monde sensible n'est qu'un reflet.

LOGOS

Terme grec aux multiples sens dont le plus courant est « *paroles* » d'où la traduction latine de « *verbum* », transcrit littéralement par « *verbe* » en français.

Pour les juifs, le Logos est une réalité dynamique qui accomplit la volonté divine {Ps 107,20} et la personnifie {Pr 8,22-31} sous la forme féminine de la Sagesse. Participant, dès le début, à la création du monde, celle-ci instruit les hommes dans les voies de Dieu en insistant sur la vérité, la connaissance et l'intelligence.

Pour les personnes de culture grecque, logos est un terme philosophique désignant ce qui maintient la cohérence d'un monde ordonné, le cosmos, toujours changeant

Pour le philosophe juif Philon d'Alexandrie, contemporain de Jésus, le Logos divin est un intermédiaire entre Dieu et le monde créé, qui symbolise la face de Dieu tournée vers le monde alors que sa face cachée nous reste totalement inconnue. Il possède à la fois une fonction cosmique dans la création et le fonctionnement du monde ainsi qu'une fonction spirituelle au plus intime des hommes.

Ce terme est également utilisé par saint Jean pour désigner Jésus-Christ (Jn 1,1 ; Jn 1,14 ; 1Jn 1,1), fils unique de Dieu (Jn 1,17-18) incarné (Jn 1,14) qui a créé toute chose, maintient toute chose ensemble, apporte la Parole de Dieu et accomplit sa volonté.

LOIS universelles

Les non-juifs doivent respecter sept règles [six interdits et une obligation] pour être considéré comme juste devant Dieu : ne pas adorer les idoles, ne pas blasphémer, ne pas tuer, ne pas voler, ne pas avoir de relation sexuelle interdite, ne pas manger la chair d'un animal vivant, instituer des tribunaux.

Ce sont les sept lois universelles des fils de Noé **{Gn 8,9}**

MESSIE

Le Messie [en hébreu, l'oïnt] désigne l'envoyé divin, consacré par une onction.

L'attente du Messie et de l'âge messianique, est générale dans le monde juif et profondément ancrée dans les mentalités. Elle apparaît à plusieurs reprises dans le Nouveau Testament, d'une manière claire ou voilée : **(Mc 11,9-10 ; Lc 7,19 ; Jn 1,19-22 ; Jn 4,25 ; Jn 10,24)** même si de nombreuses variantes existent : messianisme davidique ou sacerdotal, messianisme officiel ou populaire, messianisme individuel ou collectif, différents types de messianisme à Qumran. Les biblistes ont ajouté la notion de messianisme sans Messie où Dieu lui-même intervient sans aucun intermédiaire dans la destinée de son peuple comme dans le *Testament de Moïse* où ce dernier décrit l'histoire des tribus d'Israël et la venue de Dieu pour châtier les impies et récompenser les justes.

MESSIE davidique

Durant la période royale, le terme de Messie [en hébreu « machiah », celui qui a reçu l'onction, transcrit en grec par Christos) désigne le roi régnant sur le royaume de Juda, marqué par l'huile d'onction **{1 S 10,1}**. Issu de la lignée davidique, il est l'instrument de Dieu, sans aucune origine divine. La déception provoquée par la rupture de l'Alliance avec Dieu dont ces rois se sont rendus responsables va déplacer dans l'avenir l'attente messianique vers un roi eschatologique idéal qui réalisera l'installation du règne et du royaume de Dieu sur terre **{Ez 34,23-24}**.

Les Psaumes de Salomon, écrits une cinquantaine d'années avant le Christ , décrivent un Roi-Messie qui purifiera Jérusalem des païens et sanctifiera Israël, une sorte de maître de la Torah, pur de tout péché, proche de la tradition pharisienne et non un guerrier. « dont les paroles seront comme des paroles des saints au milieu des peuples sanctifiés. »

Dans le quatrième livre d'Esdras, à la fin du premier siècle après le Christ, le Roi-Messie est tenu en réserve par Dieu pour le grand combat eschatologique et pour le jugement final. Son rôle est de rassembler les dix tribus captives pour restaurer l'unité perdue d'Israël.

MESSIE populaire

L'historien juif Flavius Josèphe, de tendance aristocratique et pharisienne, décrit et critique différents courants messianiques populaires qui peuvent être rangés en deux catégories :

Le premier, relié au messianisme davidique, se présente sous un aspect révolutionnaire et insurrectionnel sous la direction de chefs prestigieux. On peut mentionner la révolte de Judas le Galiléen, contre le recensement ordonné par le gouverneur de Syrie, Quirinius ainsi que les révoltes contre les Romains menées par Simon bar Giora lors de la grande révolte juive de 66-70 et celle menée par Bar Kosiba, lors de la seconde révolte juive en 132-135.

Le second exprime l'attente d'un Messie prophète qui éclairera toutes choses, nouveau Moïse **{Dt 18,18}**, conception commune aux juifs et aux samaritains. **(Jn 4,19-20)**. C'est ainsi que vers 36, sous le gouvernement de Ponce Pilate, un prophète conduisit une foule de Samaritains sur le mont Garizim pour retrouver les vases cachés par Moïse, comme prélude des temps messianiques. En 44, un certain Theudas, se présentant comme le Prophète, entraîne une foule dans le désert en renouvellement des événements libérateurs de l'Exode. Les deux tentatives seront impitoyablement réprimées par les troupes romaines

MESSIE Qumran

Les conceptions messianiques présentes dans les documents de Qumran sont fort diverses, avec l'accent mis principalement mais non exclusivement sur le messianisme sacerdotal

La *Règle de la Communauté* évoque une sorte de messianisme collectif où un groupe rassemblé autour du maître de justice se propose d' « *établir l'Alliance selon les décrets éternels, expier en faveur du pays et rendre aux méchants leur rétribution* ». Le même texte, peut-être, dans une phase ultérieure, [1QS IX, 10-11] évoque deux messies, celui d'Aaron et d'Israël, précédés de la venue du Prophète.

La *Règle annexe de la Communauté* [1QSa II,11-17] précise l'ordre de préséance : d'abord le prêtre, puis ses frères, fils d'Aaron, ensuite le Messie d'Israël, enfin les chefs des milliers du peuple.

Enfin le *Document de Damas* [CD XII,22b – XIII 2a] unifie l'attente en évoquant « le Messie d'Aaron et d'Israël », personnage unique à la prépondérance sacerdotale encore plus marquée

MIRACLE

Deux termes correspondent dans le Nouveau Testament à la notion courante de miracle : * *dunamis* « puissance » pour désigner les actes de puissance de Jésus (**Lc 6,19 ; Mc 5,30**) * *semeion* « signe », terme toujours utilisé par saint Jean pour insister sur leur signification.

Plus d'une trentaine de miracles y sont mentionnés, en dehors de ceux qui se rapportent directement à la personne de Jésus et se répartissent en quatre catégories : action sur la nature, exorcismes, guérisons et trois résurrections : le fils de la veuve de Naïn (**Lc 7,11-17**), la fille de Jaïre (**Mt 9,18-26 ; Mc 5,21-43 ; Lc 8,40-56**) et Lazare (**Jn 11,1-44**). Agissant le plus souvent par pure bonté, Jésus s'est servi des miracles pour créer ou accroître la foi en sa personne chez les témoins de son action ainsi que pour affirmer la présence du royaume de Dieu. Ils ont donc un rôle pédagogique et pour cette raison Jésus condamne ceux qui refusent de voir et de croire (**Mt 11,24 ; Jn 12,37-41**).

MONDE

Le Nouveau Testament utilise les expressions « monde à venir » (**Mt 12,32 ; Mc 10,30 ; Lc 18,30 ; Lc 20,35 ; Ep 1,21 ; He 6,5**) [en grec *ho aiôn ho mellôn* correspondant à l'hébreu *ha olam haba*] et « ce monde-là » [en grec *aiôn ekeinos*] par opposition à « ce monde-ci » [en grec *ho aiôn houtos* correspondant à l'hébreu *ha' olam ; hazeh*] (**Lc 20,34 ; Ep 1,21 ; 1Tm 6,17**). La tradition rabbinique utilise la première expression pour désigner un monde entièrement glorifié comparable au corps glorieux du Christ (**Lc 24,36-43**) que personne n'a jamais vu. « Tous les prophètes n'ont prophétisé que pour les jours du Messie ; mais pour ce qui est du monde à venir - aucun œil ne l'a vu, sauf toi, Dieu ». [Talmud *Berakot* 34b]. Pour le judaïsme, l'ère messianique n'est qu'une longue préparation à la vie du monde à venir

La seconde expression désigne notre monde, celui de l'humanité, ère messianique incluse.

Des allusions encore mystérieuses mais fort concrètes à ces mondes apparaissent dans les passages évangéliques suivants (**Mt 26, 29 ; Lc 22 29-30**) où il est question de repas et de boisson dans le Royaume. Les deux expressions sont opposées en (**Lc 20, 34-36**) où elles sont associées respectivement au mariage et à la résurrection. Car seuls ceux qui seront au nombre des ressuscités auront part à ce « monde à venir »

NAZARÉENS

Ce terme qui figure sur l'inscription de la croix (**Jn 19,19**) désigne, dès le début, les disciples de Jésus de Nazareth (**Ac 2,22 ; Ac 3,6 ; Ac 4,1J ; Ac 6,14**)

NOUVEL AN

Ou « Tête de l'année ». *Rosh Hashanah* est célébré le premier jour du mois de Tishri, le septième mois du calendrier religieux. C'est le nom du nouvel an civil juif qui célèbre la création de l'univers, la royauté du Dieu d'Israël sur les autres nations et l'attente du jugement divin sur l'humanité. Elle constitue le début d'une période de dix jours de méditation et de pénitence qui sont l'occasion pour chacun de faire un examen de conscience. Selon le Talmud,

« Tous les jugements sont jugés à Rosh Hashanah et leur verdict est scellé au jour de Kippour.

Cette journée est un jour de repos {Lv 23,24} où s'appliquent la plupart des interdits du shabbat sauf la préparation des repas qui fait exception {Lv 23,25} . En ce jour, on souffle dans le shofar ou corne de bélier {Nb 29,1} pendant un service supplémentaire à la synagogue. Ce dernier commémore les offrandes supplémentaires offertes au Temple de Jérusalem après le sacrifice ordinaire du matin.

NAZIRÉAT

Le nazir est un homme consacré à Dieu qui, pendant trente jours, doit respecter certaines contraintes pour s'élever spirituellement : ne pas consommer de vin, ne pas se couper les cheveux ni la barbe, ne pas s'approcher d'un cadavre ni d'une tombe. Il en est fait mention dans le Nouveau Testament (Ac 21,23-26)

PARACLET

Transcription directe d'un mot grec signifiant « intercesseur ou défenseur » utilisé uniquement par saint Jean (Jn 14, 16 ; Jn 14, 26 ; Jn 15,26 ; Jn 16, 7 ; 1Jn 2,1) . Il désigne l'Esprit-Saint, envoyé par le Père pour suppléer le Fils. Il agira en tant que substitut du Fils comme intercesseur tout-puissant, en tout temps et en tout lieu, sans les limitations imposées au corps de Jésus, avec le même enseignement et en continuant son œuvre

PENTECÔTE

Ou « *chavouot* » en hébreu signifie les semaines » . Célébrée le 6 Shivan, troisième mois de l'année soit mai-juin, la fête de Chavouot était à l'origine une fête de la moisson, C'était l'occasion pour les agriculteurs de monter à Jérusalem pour y présenter une partie des prémices de leur récolte, orge et froment Mais elle commémore également le don de la Torah au mont Sinaï et du renouvellement de l'Alliance entre Dieu et le peuple juif. Comme elle a lieu cinquante jour à partir du second jour de Pessah {Lv 23,11 ; Lv 23,15 - 16} selon la tradition pharisienne qui l'emportera, elle porte aussi le nom grec de Pentecôte, soit le cinquantième [jour] et peut tomber n'importe quel jour de la semaine. Remarquons que les Sadducéens et les Samaritains interprétaient littéralement le texte du Lévitique et comptaient cinquante jours à partir du dimanche qui suit le premier jour de Pessah, ce qui fait toujours tomber Chavouot un dimanche.

Comme Pessah et Souccot, Chavouot est un jour de réjouissances où tout travail est interdit {Lv 23,21}. Mais alors qu'à Pessah il fallait manger du pain sans levain, à la Pentecôte , il, fallait offrir deux pains de farine cuits avec du levain {Lv 23,17}.

C'est en ce jour que les disciples de Jésus reçurent de Dieu le don du Saint-Esprit qui leur permit de répandre son message (Ac 2,1-13)

PÂQUE

Ou « *Pessah* » en hébreu. Une des trois fêtes de pèlerinage à Jérusalem avec Chavouot et Souccot **{Ex 23, 14}**, Pessah se célèbre pendant huit jours à partir du 15 Nisan, le premier et le dernier jours étant fériés. C'est le rite collectif le plus ancien du judaïsme aux multiples aspects, à la fois agraires et historiques , qui ont été réunis :

Fête des azymes avec interdiction de consommer tout aliment à base de pâte levée en commémoration du départ précipité des Israélites qui n'avaient eu que le temps de préparer du pain sans levain **{Ex 12, 39}** et obligation de manger la matzah ou pain azyme **{Ex 12, 15}** . Cette fête célèbre le début de la première moisson de l'orge

Fête de la Pâque avec référence au passage de l'Ange du Seigneur par dessus les maisons des enfants d'Israël **{Ex 12,27}** alors qu'il tuait tous premiers-nés des Égyptiens. Remarquons que le même terme désigne également le sacrifice pascal en souvenir de l'agneau que chaque Israélite avait préparé pour l'immoler et répandre son sang sur les linteaux des maisons.

Dès la nuit du 13 au 14 Nisan, la maison doit être préparée par l'épouse pour éliminer tout aliment levé ou fermenté. Au plus tard à midi du quatorzième jour, tout travail est interdit. Au Temple, le sacrifice quotidien de l'après-midi est avancé d'une heure à cause du grand nombre de sacrifices. Les chefs de famille ou de groupes constitués d'une dizaine de personnes viennent au Temple avec un agneau qu'ils immolent eux-mêmes, en trois « services » successifs, seule l'aspersion de sang sur l'autel étant réservée à un prêtre comme offrande à Dieu. Ensuite, le soir qui est déjà le 15 Nisan dans le calendrier juif, tous ceux qui se trouvent dans les limites de la Ville sainte. prennent le repas familial et festif de Pessah, appelé le « seder » dont le récit de l'Exode constitue le fondement **{Ex 13,8 }**.

PHARISIENS

Le nom de pharisiens, en grec pharisaoi, provient de l'hébreu « perouchim », les « séparés », soit du pouvoir hasmonéen, soit du peuple considéré comme impur. Ils constituaient la principale des quatre écoles décrites par Flavius Josèphe, les autres étant les sadducéens, les esséniens et les zélotes. Principaux dirigeants laïques, au nombre de six mille, ils étaient forts populaires par leur rôle d'interprètes de la Torah orale, de gardiens des traditions et d'instructeurs du peuple. Formant de véritables académies

religieuses dont les membres prenaient leurs repas en commun et mettaient en pratique l'observation des commandements, ils étaient regroupés en deux écoles, se réclamant de deux maîtres, celle de Chammaï plus rigoriste, plus aristocratique et plus fermée aux prosélytes et celle de Hillel, plus laxiste, plus populaire et plus ouverte aux prosélytes. Croyant en la résurrection des morts, en la Providence divine et à l'existence des anges et des démons, les pharisiens se distinguent ainsi des sadducéens. Pour eux, l'effort pour comprendre et pratiquer les commandements est en lien étroit avec la vie éternelle et les temps messianiques.

Toutefois, leur volonté de faire appliquer à tout le monde et à tout moment les règles de pureté sacerdotales provoqua d'office une division entre les pharisiens connaissant la complexité des règles et les autres membres de la société juive, devenu impurs par leur comportement ou leur méconnaissance « , appelés péjorativement les « am ha-arets », le peuple du pays.

Sous la domination romaine, ils furent les arbitres des conflits internes à la communauté juive et bien qu'ayant souvent une politique attentiste et accommodante à l'égard du pouvoir, ils n'hésitèrent pas à intervenir comme la prise de position de Rabbi Simeon ben Gamaliel I en faveur de la révolte en l'an 66 après Jésus-Christ. Après cette période, les sadducéens disparurent complètement et les pharisiens de la tendance de Hillel devinrent le courant dominant du judaïsme.

PREMIER-NÉ

Le rachat du premier-né consiste à racheter à un prêtre pour une somme de cinq sicles {Nb 3,44-51 }. le premier enfant mâle d'une famille car, signe de prééminence, ils appartenaient à Dieu. Les fils des prêtres et des lévites ne devaient pas être rachetés. Si une femme met au monde un enfant mort-né, le fils puiné n'est pas considéré comme le premier-né.

PRESBYTRES

Littéralement « vieillard ou ancien ». Terme qui désigne à la fois les membres du conseil chargés de l'administration des synagogues et les chefs des premières communautés chrétiennes. Citons les responsables de l'Église de Jérusalem (Ac 11,30), ceux des communautés fondées par Paul et Barnabé (Ac 14,23), ceux de l'Église d'Éphèse (Ac 20,17) appelés également évêques (Ac 2,20,28) ou « surveillants ».

PRÊTRES

Descendants d'Aaron, lui-même issu de la tribu de Lévi, les prêtres [en hébreu *kohen*, *kohanim* au pluriel]. Cette transmission s'est effectuée de manière ininterrompue jusqu'à l'époque contemporaine. Ils étaient répartis en 24 familles qui assuraient le service liturgique du Temple de Jérusalem, à tour de rôle, deux

semaines par an. C'est ainsi que Zacharie, le père de Jean-Baptiste, était de la classe d'Abia (**Lc 1,5**). Exclusivement masculine, la prêtrise se transmet par voie patrilinéaire. Les prêtres souffrant d'infirmités visibles ne sont pas admis à faire des sacrifices **{Lv 21,16 - 23}**.

Constitués en classe sociale distincte du peuple, spécialistes des sacrifices et des purifications, les prêtres officiant pieds nus et revêtaient quatre vêtements particuliers. Ils étaient soumis à de nombreux interdits : ne pas toucher ou approcher un cadavre, sauf les sept parents les plus proches , **{Lv 21,6}** ce qui leur interdit l'accès à un enterrement ou à un cimetière, toucher quiconque a été rendu impur, ne pas se marier avec une femme divorcée, prostituée ou déshonorée, **{Lv 21,10}** s'abstenir de boissons fortes pendant leurs activités sacerdotales et ne pas posséder de terres **{Nb 18,20}**.

Par contre, ils ne s'occupaient pratiquement pas de l'enseignement. Comme le fidèle juif doit passer obligatoirement par eux pour remplir ses obligations religieuses puisque les prêtres sont les seuls à effectuer des sacrifices, le clergé dispose d'un prestige inégalé et d'une prééminence certaine. Ils ont deux devoirs supplémentaires : la récitation de la triple bénédiction du peuple ainsi que l'entretien du sanctuaire, personne d'autres, même les lévites, ne pouvant s'en approcher.

De plus ils jouent un rôle économique en recevant une part de la viande prélevée lors de certains sacrifices ainsi que la part de la récolte [hébreu *teroumah*] qui leur est versée par le peuple et la première tonte de la laine. Toutefois, seules les grandes familles sacerdotales qui concentrent toute la puissance financière dans leurs mains peuvent prétendre réellement s'enrichir, les autres prêtres vivants comme le reste de la population juive. Le reste de l'année, ils peuvent siéger dans un tribunal, lire et expliquer les textes sacrés dans les synagogues ou examiner les cas de « lèpre » apparaissant sur les corps des personnes ou sur un bâtiment comme en (**Mc 1,44 ; Lc 17,14**), examen qui dans ce cas a eu lieu en-dehors de la ville sainte.

.....

PRIÈRES

Même si elle peut exprimer un besoin, la prière spontanée ou plus formelle dans l'Ancien Testament, exprime le plus souvent une action de gloire et une conversation intime avec Dieu, une expérience de relation avec Dieu. Elle exprime ce que ressent l'homme qui prie, même si son contenu peut parfois nous choquer par leur violence, comme c'est le cas dans certains Psaumes. La prière prendra une place de plus en plus importante dans le judaïsme lorsque les juifs ne pouvaient pas se rendre au Temple, pendant l'exil ou après sa destruction , ainsi que pour ceux qui habitaient dans les régions plus éloignées de la Galilée ou du bassin méditerranéen

La prière est essentielle dans la vie de Jésus qui est convaincu que Dieu, son Père céleste est un père aimant, plein de bonté, de prévoyance et de protection envers les hommes, en qui on peut faire confiance . Il s'agit donc

d'une simple conversation, n'exigeant ni rituel spécial, ni langage compliqué. Jésus s'est réservé du temps pour prier, en se levant tôt (**Mc 1,35**), en veillant tard (**Mc 14,32-42**) ou en s'éloignant de la foule (**Mt 6,45-46**). Il encourage à prier simplement (**Mt 6,5-8**), avec foi (**Mt 7,7-11**) et sans se décourager (**Lc 18, 1-8**)

PROSÉLYTES

Les craignant-Dieu n'étaient soumis à toutes les prescriptions de la loi de Moïse que lorsqu'ils acceptaient la circoncision, signe physique de l'incorporation à Israël. Ils étaient alors appelés prosélytes (**Mt 23,15 ; Ac 13,43 ; Ac 13,50 ; Ac 17,4 ; Ac 17,17**). Le ministre de la reine d'Éthiopie (**Ac 8,26-40**) et le centurion Corneille caserné à Césarée à qui Pierre offrit l'hospitalité, ainsi que toute sa famille figuraient parmi les prosélytes.

PURETÉ

L'existence juive est rythmée par un grand nombre de règles de pureté et d'impureté rituelle qui n'ont rien à voir avec la propreté physique ni avec une condamnation morale : il s'agit plutôt de critères, qui peuvent se transmettre par contact ou par présence, permettant de décider si un individu ou un objet peut participer aux services du Temple et donc d'entrer en contact avec le divin. Cet accès est interdit par le non-respect de certains commandements comme le meurtre, l'orgueil ou le vol. L'impureté peut se transformer en pureté par différents rites dont les plus courants sont l'ablution, l'immersion dans un bain rituel [« miqveh »] et l'offrande d'un sacrifice. Outre les règles alimentaires ou *cachérou* concernant les animaux purs et impurs, il faut mentionner les lois relatives à un mal appelé la *tsaraat* [traduit de manière erronée par « lèpre »] qui se caractérise par des points blancs sur la peau mais aussi sur les murs, sur les draps et sur d'autres surfaces. C'était le rôle des prêtres d'identifier la *tsaraat* et de mettre en quarantaine l'individu ou l'objet concerné. Les autres principales sources d'impureté étaient les écoulements d'origine sexuelle, en particulier ceux d'une femme pendant son cycle menstruel et le contact avec un cadavre, impureté majeure qui ne pouvait être purifiée que par un prêtre utilisant l'eau lustrale provenant d'une vache rousse

RÈGLES agricoles

Ces règles ne concernent en principe que les habitants *d'Eretz Israël* [terre d'Israël] mais peuvent être suivies par les juifs de la diaspora. Ces prescriptions sont basées sur l'idée que la terre est la propriété de Dieu qui l'a confiée au peuple d'Israël pour la faire fructifier. Leur transgression provoquerait la stérilité des terres, malgré les contraintes subies.

- Interdiction de mélanger des semences différentes dans un même champ
- Interdiction de greffer une branche sur un arbre d'une autre espèce
- Interdiction d'atteler deux animaux d'espèces différentes

- Certaines parties des récoltes doivent être mises de côté par tout juif, résidant en Judée. C'est la dîme versée chaque année aux prêtres.
- Une partie d'un champ ne doit pas être moissonné, les épis tombés doivent être laissés par terre et les grappes de raisins oubliées sur les vignes doivent rester sur place
- Les premiers fruits et épis récoltés sont apportés en offrande au Temple. Cette règle ne s'applique qu'aux sept espèces de la terre d'Israël : blé, orge, raisin, figue, grenade, olive et datte
- Interdiction de manger les fruits d'un arbre pendant les trois années suivant sa plantation
- Interruption de tous les travaux agricoles pendant une année sabbatique et pendant l'année du jubilé ou *yovel* : la terre est laissée en jachère {Lv 25,1-70} et ce qui y pousse appartient à tous

RÈGLES alimentaires

L'ensemble des règles alimentaires du judaïsme s'appelle la *cachérouit* :

- Ne pas consommer la chair d'une bête morte de mort naturelle {Dt 14,21}
- Abattre les animaux de la façon la moins cruelle possible {Dt 12,21}
- La viande et les produits laitiers ne peuvent pas être préparés, servis ni consommés ensemble {Dt 14,21}
- La viande doit être expurgée de son sang avant d'être consommée {Lv 7,26}
- Les seuls mammifères autorisés sont ceux qui ruminent et qui ont des sabots fendus [bovins, ovins, caprins] {Lv 11,4}
- Seuls sont autorisés les poissons à nageoire et à écailles
- Sont interdits à la consommation les coquillages, les crustacés, les oiseaux de proie, les animaux rampants, les vers, les reptiles, les insectes ailés {Lv 11,41-42 ; Lv 11,43 ; Lv 11,44 ; Dt 14,19}

RELIGION romaine

« Religio » en latin peut signifier le fait de se lier avec les dieux, de contracter une obligation envers eux en choisissant ses actes et ses paroles, en évitant ceux ou celles qui les offenseraient, en s'attardant consciencieusement sur chaque détail des rites accomplis. De telles conceptions peuvent nous paraître purement formalistes mais les romains, qui se considéraient comme les plus pieux de tous les hommes, conservaient un puissant sens du sacré [« numen » comme puissance agissante d'un être ou d'une divinité] et témoignaient, dans les actes de la vie quotidienne, d'une croyance assez profonde dans un monde surnaturel.

La religion romaine comporte de nombreux aspects qui s'ajoutent les uns aux autres :

- un important culte domestique des lares comme divinités tutélaires de la maison , des pénates pour la nourriture et la boisson et des mânes ou esprits des morts ;
- le culte collectif des associations et du voisinage [« culte des carrefours »] ;
- la survivance de vieux rites agraires comme celui des Lupercales ;
- la romanisation des dieux anthropomorphiques grecs tels que Zeus et Jupiter;
- l'acceptation de cultes étrangers comme ceux d'Isis, de Serapis, de Cybèle et de Mithra parfois fort éloignés du vieux fond romain ;
- la vénération d'abstraction personnifiées comme la Fortune, la Victoire, la ville de Rome, le Peuple Romain ;
- enfin le culte des Génies, sorte d'anges gardiens des lieux, et des groupes d'hommes qui conduira au culte impérial.

RÉSURRECTION anthropologie

Point important à souligner dès le début: l'anthropologie sémitique et donc la Bible professe une vision unifiée de l'être humain et ne connaît donc pas la dichotomie âme [spirituelle et immortelle] par rapport au corps [matériel et mortel], typique de la pensée de René Descartes [1596-1650]. Contrairement à ce qui est souvent affirmé, cette conception antique se rapproche donc de la pensée gréco-romaine qui ne connaît pas non plus cette dichotomie. En effet, le dualisme du philosophe Platon porte sur l'opposition entre le monde intelligible et le monde sensible, non sur une éventuelle opposition entre le corps et l'âme puisque dans son dialogue du *Timée*, Platon distingue trois âmes, reliées à des parties différentes du corps, dont une seule [l'intellect] est immortelle. De leur côté, les philosophies grecques des stoïciens et des épicuriens ne connaissent qu'une seule âme, de nature matérielle et destinée à la destruction, respectivement dans le Feu universel ou dans une poussière d'atomes. De même le philosophe Aristote envisage l'âme comme la forme du corps, son principe organisateur, destinée elle aussi à la destruction après la mort.

RÉSURRECTION juive

La croyance juive en une survie consistante après la mort est assez tardive pour ne pas porter atteinte à l'unicité divine sous des influences païennes extérieures insistant sur le retour périodique de la végétation à la vie. Mais elle apparaît toutefois chez les prophètes comme œuvre de Dieu toujours fidèle à l'alliance avec son peuple: Osée **{Os 6,1-2}** , Ezéchiel et la célèbre vision des ossements desséchés rendus à la vie **{Ez 37,1-14}**, Isaïe **{Es 26,19}** . L'affirmation d'une résurrection corporelle et personnelle apparaît explicitement en **{Dn 12, 1-3}** suite à la révolte des martyrs d'Israël. Elle figure également dans la liturgie de la synagogue dans la deuxième bénédiction de Chemoneh Esreh : « Tu es fidèle à ressusciter les morts. Béni sois-tu, Seigneur, qui fais revivre les morts » .

Cependant cette croyance en la vie future n'est pas une réponse à un désir d'immortalité comme dans les religions et les philosophies païennes. Cette vie après la mort n'est pas automatique : elle permet au Dieu saint et juste, en apparence inactif dans le monde, d'exercer sa justice au profit des pieux en renversant les situations terrestres.

Comme tout acte eschatologique divin qui se situe à la fin des temps, la résurrection s'exprime dans des conceptions et des expressions très diverses allant jusqu'à sa négation (**Mc 12,18-27 ; Ac 23,8**) comme chez les sadducéens qui n'en trouvait pas d'attestation explicite dans la Torah. Des réponses différentes seront également fournies aux questions suivantes : quelle est la survie de l'âme pendant la période intermédiaire, avec ou sans le corps ; qui ressuscitera, les justes et/ou les impies, les juifs uniquement ou les païens également ?

RÉSURRECTION Christ

Le terme français de résurrection correspond en réalité à deux conceptions exprimant la même réalité sous deux aspects différents complémentaires représentés par différents termes grecs. Car la description de l'entrée dans le monde de Dieu est inaccessible en soi à l'esprit humain et ne peut être tentée que par des images approximatives.

D'abord le verbe français « ressusciter » correspond à deux verbes grecs , *égeirô* qui signifie « se réveiller » (**Mc 6,14**) et *anisthêmi* qui signifie « se lever » (**Mc 9,9**). Les deux termes sont réunis en (**Ep 5,14**)

Il s'agit d'un concept temporel avec un avant, le sommeil, et un après, le réveil par Dieu. Cette formulation insiste sur la continuité de la personne morte puis vivante sans rien présager de son état. C'est ainsi que le même verbe *égeirô* est également utilisé pour désigner le retour temporaire à la vie du jeune homme de Naïm (**Lc 7,14,8**) et de la fille de Jaïre (**Lc 8,54**).

Ensuite le terme grec *hupsoô* utilise un autre concept, d'ordre spatial [ici-bas et là-haut], celui d'une glorification divine, d'une exaltation, d'une élévation (**Ph 2, 6-11**) , (**Jn 8,28**) et (**1P 5,6**). . Déjà présente dans l'Ancien Testament, pour Hénoch {**Gn 5,24**} et Élie {**2R 2,9**}, cette formulation est appliquée au Christ pour exprimer que la vie avec Dieu est d'un tout autre ordre que la vie terrestre. Par contre, rien n'est dit de la continuité entre la personne humiliée et la personne exaltée.

ROYAUME

La phrase de Jésus « Mon royaume n'est pas de ce monde » [en grec *ek tou kosmou toutou*] en (**Jn 18,36**) est généralement comprise comme désignant un royaume uniquement spirituel, dans les cieux, ce qui revient à éliminer la perspective d'un règne de Dieu sur terre en comprenant « de ce monde » comme appartenant à ce monde . Or la préposition grecque *ek* signifie uniquement l'origine, la provenance ce qui signifie « Mon royaume ne vient pas

de ce monde » . En parlant à Pilate, représentant l'autorité romaine reçue d'un homme, l'empereur Tibère, Jésus veut simplement affirmer que son autorité à lui ainsi que le royaume de Dieu proviennent d'une origine céleste et non terrestre comme pour son interlocuteur. Il n'est donc pas question dans les Écritures d'un règne exercé uniquement au ciel.

Car l'un des éléments fondamentaux de la foi juive et néotestamentaire est l'attente de l'instauration glorieuse du **Royaume de Dieu sur la terre** , comme l'atteste le début de la prédication de Jean le Baptiste en **(Mt 3,2)** : « Changez de conduite, car le Royaume des Cieux est tout proche. »

Proclamation reprise à l'identique par Jésus lui-même en **(Mt 4,17)** : Dès lors Jésus se mit à prêcher et à dire: « Changez de conduite, car le Royaume des Cieux est tout proche. » Ce thème central dans les évangiles provient d'une croyance juive fondamentale.

SACRIFICE

Dans le monde juif, les sacrifices ne sont pas des cadeaux offerts par les hommes aux divinités comme dans le monde païen gréco-romain mais au contraire un cadeau de Dieu aux hommes { **Lv 17,11** }. Les croyants peuvent de cette manière s'ouvrir au divin et renouveler l'amitié avec Dieu pour s'offrir entièrement à lui. Tout sacrifice suppose une attitude intérieure appropriée et ne consiste pas en un simple abattage d'animaux qui entraînerait obligatoirement le pardon de Dieu.

Un sacrifice comporte trois éléments fondamentaux :

- Le pécheur, qui en posant sa main sur la tête de l'animal à sacrifier, reconnaît son péché et demande à Dieu d'accepter ce substitut à sa place. Il peut tuer l'animal lui-même ou confier cette tâche à un prêtre. { **Lv 1,3-5** }
- La victime est toujours un animal (taureau, vache, mouton, chèvres car la Loi interdit les sacrifices humains { **Lv 20, 1-5** } . Ce dernier doit être un mâle car de prix plus élevés et sans défaut car seul le meilleur convient pour Dieu.
- Seul un prêtre, intermédiaire indispensable entre le peuple pécheur et le Dieu saint, peut offrir un sacrifice, en recueillant le sang de l'animal dans une coupe et en l'apportant sur l'autel, même si l'animal n'a pas été égorgé par lui {**Lv 1,5** }. Dans certains cas, les prêtres mangent la viande alors que dans d'autres cas, les individus qui ont apporté l'animal le partagent avec la famille et des amis. De même, dans certains cas, la peau revient au prêtre alors que dans d'autres cas, elle appartient aux offrants. En outre les oiseaux sont brûlés entièrement.

Il existe plusieurs sortes de sacrifices : ceux offerts en signe de soumission à Dieu [holocauste ou tout l'animal est brûlé sur l'autel], ceux offerts en signe d'action de grâce et ceux offerts pour le repentir d'une faute involontaire. Car on ne peut offrir de sacrifices pour réparer une faute volontaire. On peut également

distinguer les sacrifices collectifs et obligatoires, offerts chaque matin et chaque après-midi et les différents sacrifices offerts volontairement par des particuliers.

De plus, un sacrifice d'animal est toujours accompagné d'une libation de vin et d'une offrande végétale.

Très vite, les premiers chrétiens et en particulier la lettre aux Hébreux ont considéré que le Christ a accompli le sacrifice parfait une fois pour toute en se présentant à la place du pécheur, en s'offrant lui-même en victime et en agissant comme prêtre

SADDUCÉENS

Le nom de Sadducéens provient probablement de Sadoq, prêtre de l'époque de David et de Salomon, chargé de l'arche d'alliance lorsque David s'enfuit de Jérusalem **{2S 15, 23-29}**. Ses descendants exercèrent la charge de grand prêtre jusqu'à l'époque du roi séleucide Antiochos IV Épiphane en 171 avant Jésus-Christ. Appartenant principalement à quatre grandes familles sacerdotales, Ils étaient majoritaires au Sanhédrin, l'organe politique et juridique suprême du monde juif et le grand prêtre était toujours choisi parmi ces familles. Toutefois quelques scribes et la plupart des Anciens qui constituaient l'aristocratie laïque juive en faisaient également partie. Par leur contrôle du Temple et de la vie politique et religieuse, les sadducéens fréquentaient régulièrement les Romains sans renier toutefois leur foi. Leur opportunisme, leurs richesses et leur arrogance les faisaient détester du peuple.

Nous ne connaissons leurs doctrines qu'indirectement par des sources hostiles . Bien qu'ouverts à l'hellénisme et vivant matériellement selon les coutumes romaines, ce ne sont pourtant pas des mécréants ou des sceptiques mais des conservateurs qui rejetaient les innovations des pharisiens et s'en tenaient à une application stricte de la Torah écrite. Leur rejet de la Torah orale des pharisiens les rendait plus sévères en matière pénale et leur faisaient considérer les lois de pureté comme valables exclusivement pour le Temple et pour les prêtres, non pour la population dans l'ensemble de son existence. D'après **(Ac 23,8)** ils ne croyaient ni à la résurrection ni aux anges et aux démons et d'après Josèphe, ils refusaient le destin.

Les sadducéens disparurent après 70 en même temps que le Temple, son sacerdoce et son culte.

SAMARITAINS

Les Samaritains se définissent eux-mêmes comme les descendants des tribus d'Ephraïm et de Manassé, deux tribus issues de la tribu de Joseph vivant dans le royaume de Samarie avant sa destruction en 722 avant Jésus-Christ alors que les juifs les considèrent comme les descendants de colons étrangers et païens après la déportation et la disparition des dix tribus du nord constituant le royaume d'Israël. Ces divergences expliquent l'animosité existant entre les deux communautés religieuses, les juifs détestant les samaritains et ne les

fréquentant pas (**Mt 10,5** ; **Jn 4,9** ; **Jn 8,48**) alors que les samaritains refusaient aux pèlerins galiléens le passage à travers leur territoire (**Lc 9,52-54**) . Pour se rendre à Jérusalem, les premiers devaient emprunter la route plus longue qui longe le Jourdain.

La différence principale réside dans l'édification [à l'époque d'Alexandre le Grand , mais cette datation est discutée] sur le mont Garizim { **Dt 11,29** ; **Dt 27,12** ; **Jos 8,33** ; **Jg 9,7**} d'un temple rival de celui de Jérusalem qui fut détruit par les rois juifs hasmonéens au deuxième siècle avant l'ère chrétienne et n'existait donc plus au temps du Christ. L'accès au Temple de Jérusalem leur fut interdit en 8 après Jésus-Christ, suite à une tentative de désacralisation de ce lieu saint.

Les Samaritains ne reconnaissaient que les cinq livres de la Torah ou Pentateuque, rédigés en une écriture particulière appelée hébreu samaritain, à l'exclusion des autres livres bibliques et dans une version s'éloignant parfois de la version juive classique ou massorétique. Il existe également des différences dans le calendrier au niveau des règles d'alternances des années et dans la non-observance des fêtes juives récentes. Mais les Samaritains croient dans le même dieu que les juifs, reconnaissent Moïse comme seul prophète, observent le shabbat, conservent le sacrifice de l'agneau pascal, la veille de la pâque et attendent également le Messie.

SANCTIFICATION

Terme hébreu « *qiddouch* »signifiant « sanctification ». Le chabbat et les jours de fête, la bénédiction sur le pain est précédée d'une bénédiction solennelle sur le vin, appelée qiddouch : « Béni sois-Tu, Seigneur notre Dieu, Roi de l'Univers, qui a créé le fruit de la vigne « .

SANHÉDRIN

Le Sanhédrin de Jérusalem, du grec *sunèdriou* « conseil », appelé également Grande Cour de Jérusalem ou Conseil des Anciens représente l'autorité suprême de la nation juive et sa principale institution. Composé de 71 membres, il est dirigé par le grand prêtre qui le convoque dans différentes salles et se répartit en trois groupes : les princes des prêtres, chefs des principales familles sacerdotales, les Anciens du peuple, notables laïcs et les scribes ou docteurs de la Loi. De plus petites cours de justice, composée de 23 membres se réunissaient dans chaque ville pour y exercer une justice locale. Elles sont appelées petits sanhédrins.

Possédant sa propre garde, le Sanhédrin se réunit en-dehors du sabbat et des jours de fête. Son autorité s'étend sur toutes les affaires civiles et religieuses, en Judée comme dans la Diaspora pour l'observation du calendrier et le paiement de la contribution au Temple. C'est ainsi que Flavius Josèphe reçut du Sanhédrin la mission d'organiser la révolte juive en Galilée Son activité judiciaire se manifeste dans les procès des apôtres (**Ac 5,21**), d'Étienne (**Ac 7,1**) et de Paul (**23,2**). Quant à Jésus, il fut condamné à mort par le grand prêtre Caïphe (**Mc 14,55**), pour blasphème, en accord avec la Loi juive. Dans ce dernier cas, la sentence de mort par lapidation selon la loi juive devait être exécutée par le

gouverneur romain, seul habilité en raison de son *imperium* à infliger la peine capitale, par crucifixion selon la loi romaine (**Jn 18,31**). Le pouvoir pour le sanhédrin de juger et de prononcer des peines capitales reste un point controversé. De plus ille sanhédrin autorisait ou interdisait une guerre offensive, prenaient des sanctions contre les perturbateurs religieux et, en théorie du moins, approuvait l'élection du grand prêtre par le roi Hasmonéen puis par la suite par le gouverneur romain.

Par contre, en 62, le grand prêtre Hanne fit directement exécuter Jacques, chef de la communauté chrétienne de Jérusalem en profitant de l'absence d'un gouverneur romain [Flavius Josèphe, Antiquités judaïques, XX, 197-203].
.....

SCRIBES

Ou docteurs de la Loi. Spécialistes de l'interprétation de la Torah, délaissée par les prêtres. A la fois prédicateurs, maîtres spirituels, exégètes chargés de transmettre le texte sacré et de développer la Tradition orale, juristes et théologiens, les scribes sont vénérés et écoutés pour leur savoir et leur influence (**Mt 23,2-3**). Ils n'utilisent pas l'argument d'autorité mais présentent les différentes opinions des savants du passé (**Mt 7,28-29**). Jésus lui-même rend hommage à leur enseignement dont ils ont pratiquement le monopole, en (**Mt 23,2-3**). Mais Solidaires entre eux, ils furent hostiles par affinité intellectuelle au Christ qui n'appartenait pas par sa formation à leur milieu.

Constituant l'une des trois composantes du Sanhédrin, les scribes appartenaient en majorité au groupe des pharisiens mais quelques-uns d'entre eux étaient des sadducéens. Nicodème, le docteur de la Loi pharisien devait en faire partie (**Jn 3,1-10**)

SHABBAT

Commençant chaque vendredi soir au coucher du soleil par l'allumage de deux bougies par la maîtresse de maison, le shabbat qui termine la semaine constitue la fête la plus sacrée du judaïsme. Le septième jour appartient à Dieu qui en ce jour a célébré par le repos, l'achèvement de la création. Rassemblée autour d'un repas festif, la famille chante des chants liturgiques, bénit les enfants, récite une prière particulière sur une coupe de vin [prière de sanctification ou Qiddouch] et se purifie les mains avant de réciter la bénédiction sur le pain. **{Lv 15,11}**. Le respecter consiste à suivre quelques principes : ne pas s'éloigner de chez soi **{Ex 16,29}**, faire du shabbat un jour particulier **{Ex 20,8}** , se reposer **{Ex 23,12 ; Ex 31,15}** et ne pas accomplir un ensemble de 39 activités dont la préparation de nourriture dont l'organisation est très minutieuse : la nourriture est achetée le jeudi, les repas sont préparés le vendredi avec interruption dès la fin de l'après-midi. Sont également interdits la cuisson du pain, la fabrication de vêtements, la fabrication du cuir et du parchemin ainsi que des travaux généraux : écrire, allumer du feu, construction ou démolition d'un bâtiment, transfert d'un objet .

Des repas communautaires sont également organisés dans les synagogues le jour du shabbat. Celui-ci est un jour de réjouissance où l'abstention de toute activité professionnelle ou ménagère doit permettre à l'individu, libéré de ces tâches, de se consacrer à des activités spirituelles et familiales, par exemple l'étude de la Torah qui reste une des activités principales. Toutefois certaines situations annulent les interdictions du shabbat : la circoncision, se battre en cas de légitime défense ou accomplir tout ce qui est nécessaire pour sauver une vie.

Les premiers chrétiens le célébraient encore mais se réunissaient régulièrement le premier jour de la semaine, le jour de la Résurrection pour célébrer ensemble la fraction du pain (**Ac, 2,42**),

SABBATIQUE Année

Ou en hébreu « *shemita* » « année sabbatique ». Cycle de sept ans à l'issue duquel a lieu l'annulation des dettes contractées entre juifs. A la fin de la sixième année, la terre cultivée est laissée en jachère {**Ex 23,10-11 ; Lv 25,1-4 ; Dt 15,1-2**}. Les paysans devaient prélever un dixième de ce qui leur restait comme récolte la première, seconde, quatrième et cinquième année du cycle. C'est la « seconde dîme » qui permettaient aux pèlerins de monter à Jérusalem pour les trois fêtes de pèlerinage .

Des souverains étrangers bienveillants pour les juifs comme Alexandre le Grand ou Jules César renoncèrent à la perception de la dîme pendant cette période et l'observance de l'année sabbatique fut abandonnée après la destruction du Temple.

SURNATUREL

Dans la Bible, les manifestations du monde surnaturel [miracles, résurrection des morts (**Mc 5,21-43 ; Jn 11, 1-44**), anges (**Mt 18,10 ; Ac, 8,26**), démons (**Mc 3,22-23 ; Lc 10,18-19**), et exorcismes (**Mc 5,2-13**), songes et visions (**Mt 1, 20-24 ; Mt 2-12 ; Mt 2,13 ; Mt 2,22 ; Ac 2,17**)] non seulement sont considérées comme normales mais influencent le monde visible. La foi juive et la foi chrétienne n'ignorent pas le surnaturel tout en interdisant les pratiques magiques comme les malédictions et les sorts, la divination pour connaître la volonté de Dieu, l'astrologie liée aux divinités païennes et le spiritisme qui tente de contacter le monde des esprits.

SYNAGOGUE

En hébreu *bet ha-knesset* « maison de l'assemblée », en grec, *sunagogè* « réunion ou assemblée » Les synagogues, présentes dans tous les villages et villes, constituent le lieu où les juifs se réunissent chaque jour de shabbat et de fête pour prier et entendre lire la Torah. Elle constitue l'institution juive

par excellence, de par son enracinement dans toutes les communautés locales. Celles-ci prennent en charge la construction et l'entretien du bâtiment, ainsi que son financement et le recrutement du personnel

À la tête de la synagogue était un responsable appelé « chef de synagogue », habituellement assisté d'un conseil et par des donateurs privés aisés qui le soutiennent par leurs contributions. Son rôle d'organisateur consiste dans la gestion du bâtiment, dans la surveillance de l'ordre dans l'assemblée et dans la désignation des responsables pour l'office. Dans les évangiles est cité Jaire, chef de synagogue à Capharnaüm (**Mt 9,18-26 ; Mc 5,35-43 ; Lc 8,40-56**), dont la fille fut rendue à la vie par Jésus. À la fois lieu de prière et de lecture de la Torah, lieu d'enseignement pour enfants et pour adultes, lieu de rassemblement festif et lieu de l'administration locale, les synagogues, mentionnées dans les évangiles (**Mt 12,9 ; Mc 6,2 ; Lc 6,6**) et chez l'historien Flavius Josèphe, existent déjà au 1^{er} siècle après Jésus-Christ et sont donc contemporaines du Temple en activité. La collecte et la répartition des aumônes pour les pauvres s'y déroulent également.

Le plan courant d'une synagogue, dont plusieurs de l'époque du Christ ont été découvertes, consiste en une salle rectangulaire sans aucune représentation humaine, divisée en trois travées par une double rangée de colonnes. Derrière un voile, se trouve l'arche contenant les rouleaux sacrés de la Torah et, vers le milieu de la salle, une estrade avec un pupitre pour la lecture en hébreu et pour le commentateur en araméen de la Loi. Il faut y ajouter une galerie éventuelle, des bains de purification et des salles annexes pouvant servir d'école ou de lieux de réunion

Jésus (**Lc 4,16**) et Paul (**Ac 13,5 ; Ac 13,14 ; Ac 14,1**) prirent souvent la parole dans les synagogues fréquentées également par les femmes, dans le même lieu de prière mais séparées des hommes par une barrière provisoire.

Les synagogues existaient également dans la Diaspora où elles étaient fréquentées par des juifs de langue grecque lisant la version de la Septante ainsi que par des craignant-Dieu, sympathisants païens du judaïsme.

TENTES

Ou cabanes, en hébreu « *souccot* ». Nom de la fête célébrée pendant une semaine à partir du 15 Tichri jusqu'au 21 Tichri et qui constitue en automne une des trois fêtes de pèlerinage. Elle commémore les conditions de vie précaires des Israélites lors de l'errance dans le désert pendant quarante jours sur le chemin

de la Terre promise d'où l'obligation d'habiter pendant sept jours dans une cabane, au moins pendant les repas **{Lv 23,42-43}** pour se réjouir **{Dt 16,14}** et se procurer quatre sorte de plantes : le palmier dattier, le myrte, le saule et une sorte de citron, l'etrog **{Lv 23,40}**. En plus du rappel du passé dans le désert, Souccot évoque aussi le monde à venir lorsque Dieu protégera les

sien et le jour où toutes les nations se rendront à Jérusalem **{Za 14,16}** pour célébrer la fête.

Le premier jour est un jour de repos **{Lv 23,35}** où s'appliquent la plupart des interdits du shabbat sauf la préparation des repas qui fait exception. Le huitième jour est également un jour de repos.

Comme lors des autres fêtes, un office supplémentaire suit l'office du matin à la synagogue. Ce dernier commémore les offrandes supplémentaires offertes au Temple de Jérusalem après le sacrifice ordinaire du matin.

Le dimanche des rameaux semble avoir eu très tôt un rapport avec la fête de Souccot. En effet, dans l'ancienne liturgie, la péricope évangélique sur l'entrée à Jérusalem **(Mt 21,13)** était lue le premier dimanche de l'Avent, donc à un moment assez proche de Souccot et non de Pâques.

TRADITION

La Tradition des Anciens est la Loi orale, constituée par les commentaires et les interprétations de la Loi de Moïse et réalisée par les scribes pharisiens ou docteurs en la prolongeant et en la développant, même sans fondement scripturaire préalable. Ils se la transmettaient de génération en génération sans recourir à l'écrit. Pour eux, la Tradition des Anciens **(Mt 15,2 ; Mc 7,3-5)** possédait une autorité égale à celle de la Loi écrite car Moïse l'avait reçue sur le mont Sinaï en même temps que la Torah écrite. Elle ne sera mise par écrit qu'au II^{ème} siècle et avec ses commentaires postérieurs elle constituera le Talmud

VACHE Rousse

Vache au pelage de couleur rousse et ne présentant aucune tare, dont les cendres mélangées à de l'eau de source étaient utilisées comme eau lustrale pour la purification des personnes ou des objets souillés au contact d'un cadavre **{Nb 19,1-22}**. Seul le grand prêtre pouvait abattre l'animal, en-dehors du Temple, avant de répandre à sept reprises son sang en direction du Saint des Saints. Elle était entièrement brûlée pour être réduite en cendres conservées dans un récipient. L'eau lustrale purifie ceux qui avaient été souillés mais rend impurs ceux qui l'ont touchée. Ceux-ci doivent se laver dans un bain rituel et demeurent impurs jusqu'à la tombée de la nuit. Cette situation paradoxale a suscité plusieurs théories explicatives.

VOIE

Désignation par les docteurs juifs de l'ensemble des directives morales et doctrinales prêchées par Jésus **(Mc 12,14 ; Mc 7,3-5 ; Ac 9,2 ; Ac 16,17 ; Ac 18,25 ; Ac 18,26)** comme voie d'accès au Royaume de Dieu.

ZÉLOTE

Lors de la révolte de Judas le Galiléen contre le recensement de la nouvelle province romaine de Judée en 6 après Jésus-Christ l'historien juif Flavius Josèphe indique la naissance d'une quatrième philosophie sans dénomination, insistant sur la liberté politique et le refus de la servitude. Ensuite vers 66, au début de la révolte juive contre Rome, il mentionne les zélotes comme parti organisé autour du chef de guerre Jean de Gischala , opposé aux familles sacerdotales et aristocratiques qui occupaient jusqu'alors le pouvoir. Mais rien n'indique une insurrection armée permanente entre ces deux périodes. Au contraire, le terme zélote qui signifie « zélé » désigne habituellement quelqu'un qui fait respecter la Loi de manière intransigeante en pourchassant de manière violente les juifs qui ne la respecte pas assez à leurs yeux, mais sans s'en prendre aux étrangers sauf s'ils étaient à l'origine de ces transgressions. Simon (**Lc 6,15 ; Ac 1,13**) l'un des Douze, surnommé le zélote devait partager cette attitude que l'on retrouve chez Paul rempli de zèle dans sa mission de poursuite des premiers chrétiens, (**Ga 1,14 ; Ac 22,3 – 22,5**). Mais la majorité des juifs réagissaient habituellement de manière plus pacifique.

Même s'ils furent parfois alliés dans la défense de Jérusalem, il ne faut pas confondre les zélotes avec les sicaires [« ceux qui manient le couteau »] partisans de la guerre à outrance, dirigés d'abord par Menahem, un des fils de Judas le Galiléen, puis après sa mort, par Eléazar ben Yaïr qui, après la destruction du Temple, se réfugia dans la forteresse de Massada.

Annexes

LA PÂQUE JUIVE

Pessah – Pâque.

En 2017, le 15 nisan 5777 soit lundi 10 avril 2017 au soir Jusqu'au mardi 18 avril 2017 au soir

Un des trois fêtes de pèlerinage à l'époque du Temple, célébrée pendant une semaine du 15 au 21 Nisan en Israël, du 15 au 22 Nisan dans la Diaspora.

- Premier jour : férié. Lecture de Ex ch. 12 (exode d'Égypte)
- Septième jour : férié. Lecture de Ex ch. 13-15 (passage de la mer rouge)
- Autres jours : demi-fériés

Fête de la Pâque : Commémoration du passage de l'Ange de Dieu par-dessus les maisons des enfants d'Israël pour tuer les premiers-nés égyptiens. Pour cela chaque famille avait reçu l'ordre d'abattre un agneau à la veille du départ d'Égypte et de répandre un peu de son sang sur les montants et les linteaux de leur porte. Au désert et par la suite (cf. Nombres), le rituel de l'agneau pascal (pessah : même mot pour la fête et l'offrande) fut célébré la veille de la Pâque.

Fête des Azymes : Prescription de manger du pain sans levain au premier soir de Pessah et interdiction de consommer des aliments à base de pâte levée pendant toute la fête, soit pendant une semaine.

Époque de notre liberté. Pessah célèbre la libération des enfants d'Israël de la servitude en Égypte et leur constitution en un peuple libre

Fête du printemps. Le deuxième jour de Pessah (16 Nisan) marque l'offrande de la première gerbe de la moisson de l'orge.

Déroulement de la veille et du début de Pessah (14 - 15 Nisan) :

1. (14 Nisan) [Au Temple : sacrifices quotidiens par les prêtres, sacrifices de l'agneau pascal par les Israélites eux-mêmes]
2. Offices à la synagogue : lectures, prières
3. Nettoyage du *hametz* (levain), symbole de l'orgueil et de l'instinct du mal
4. [bain rituel]
5. Au soir (15 Nisan), Seder ou banquet [dans les limites de la ville de Jérusalem avec consommation de l'agneau pascal] par groupe de dix personnes minimum

LE SEDER PASCAL

Seder (« ordre ») : ordre de déroulement de la cérémonie familiale juive le premier soir de la fête de Pessah. Les premières règles apparaissent dans la Michna et le Seder est devenu l'ensemble des rites familiaux commémorant la sortie d'Égypte

Michna : première compilation exhaustive de la Loi orale, réalisée en Palestine vers 200-220 après Jésus-Christ, découpée en six ordres, chacun divisés en traité (63 au total). Le traité Pesahim de l'ordre Moed (« Jour de fête ») traite du Seder. Document religieux juif le plus important après la Bible, il constitue la base du Talmud (Michna + Gemara : commentaires).

Haggadah : nom donnés aux textes (récits bibliques, questions traditionnelles, commentaires, explications, bénédictions, chants) utilisés pour la célébration du seder ainsi qu'au volume, souvent richement décoré, qui les contient.

Hallel : sous sa forme longue, l'ensemble des Psaumes 113 à 118, hymnes d'actions de grâce et de louange à Dieu (le Ps 114 fait d'ailleurs référence à la sortie d'Égypte). Première partie : Ps 113 à 114 ; seconde partie : Ps 115 à 118

Objets rituels utilisés :

- La Haggadah
- Un plat contenant :
 - Un os cuit pour rappeler l'ancien sacrifice de l'agneau pascal
 - Un œuf dur pour rappeler le Temple
 - Les herbes amères (*maror*) pour rappeler les souffrances endurées en Égypte
 - Le *haroset*, mélange de pommes, de noix, de vin et de cannelle symbole du mortier utilisé par les esclaves hébreux pour la fabrication des briques
 - Le *karpas*, des légumes verts (céleri, persil, radis)
 - L'eau salée, symbolisant les larmes versées en Égypte
- Trois matsot (au lieu de deux pour les jours de fêtes). La matsah est un pain non levé ou azyme, cuite au four avant la fermentation, à base de farine (blé, orge, avoine, seigle ou épeautre) et d'eau. Elle symbolise la rapidité avec laquelle les Hébreux sont sortis d'Égypte.
- Quatre coupes de vin, symbolisant les quatre termes exprimant la Rédemption (Ex 6,6)
- La coupe du prophète Élie pour les questions sans réponse

Le déroulement du Seder

- Sanctification de la fête (*qiddouch*) sur la première coupe de vin
- Ablution des mains sans bénédiction
- Après bénédiction, consommation du *karpas* trempé dans l'eau salée
- La *matsah* du milieu est rompue et une moitié est dissimulée
- Lecture de la *Haggadah*, récitation de la première partie du *Hallel* et consommation de la deuxième coupe de vin
- Ablution des mains avec bénédiction
- Bénédiction et consommation de la Matsah. C'est le seul jour de l'année où les juifs ont l'obligation d'en consommer
- Après bénédiction, consommation des herbes amères trempées dans le *haroset*
- Consommation d'un « sandwich » fait d'agneau pascal (à l'époque du Temple), de *maror* et de *matsah*
- Repas de fête
- Comme dessert, consommation du morceau de *matsah* dissimulé précédemment
- Bénédiction de fin de repas et consommation de la troisième coupe de vin (réalisation du rachat)
- Récitation de la seconde partie du hallel et consommation de la quatrième coupe de vin (coupe du salut)
- Nombreux chants
- Fin du Seder sur la formule « L'an prochain à Jérusalem [reconstruite] »

Différents textes de la tradition juive

Michna, traité Pesahim

I,1 Dans la nuit du [13 au] 14 Nisan, on procède à la recherche du *hamets* (levain) à la lumière d'une lampe

X,1 La veille de Pâque, peu avant l'office de l'après-midi, on ne doit rien manger avant la nuit. Même le plus pauvre en Israël ne mangera rien tant qu'il ne sera pas accoudé. On ne lui versera pas moins de quatre coupes de vin, même s'il est assisté par la caisse des pauvres

X,4 On remplit la deuxième coupe, et alors le fils interroge son père : « en quoi cette nuit se distingue-t-elle de toutes les autres nuits ? (cf. Haggadah)

X,5 Rabban Gamamiel disait : « Quiconque n'a pas expliqué les trois choses suivantes à Pâque n'a pas rempli son devoir, à savoir : l'agneau pascal, le pain azyme et les herbes amères.

L'agneau pascal, c'est parce que Dieu épargna les maisons de nos ancêtres en Égypte.

Le pain azyme, c'est parce que nos pères ont été rachetés en Égypte. Les herbes amères ; c'est parce que les égyptiens rendaient la vie amère à nos ancêtres en Égypte.

A chaque génération, l'homme doit se considérer comme s'il était sorti lui-même d'Égypte, comme il est dit (citation d'Ex 13,8 ci-dessus)

C'est pourquoi nous avons le devoir de remercier, de chanter, de louer,... et d'honorer Celui qui a fait, pour nos ancêtres et pour nous, tous ces miracles. Il nous a conduits de l'esclavage vers la liberté, de la détresse vers la joie, du deuil vers la fête, des ténèbres vers la lumière, de la servitude vers l'affranchissement. Chantons en son honneur un cantique nouveau. Halleluyah !

Le Kiddouch

Béni sois-tu, Éternel notre Dieu, Roi de l'Univers, qui crée le fruit de la vigne

Béni sois-tu, Éternel notre Dieu, Roi de l'Univers, qui nous a choisis entre toutes les nations, nous a élevés au-dessus de toutes les langues, et nous a sanctifiés par ses commandements. Et tu nous as donné, Éternel notre Dieu des chabbatoth pour le repos, et des moments solennels, pour la joie, des fêtes et des saisons pour l'allégresse ...

La Haggadah

Bénédictio sur le karpass

Béni sois-tu, Éternel notre Dieu, Roi de l'Univers, qui crée le fruit de la terre

Bénédictio sur la matsa

Béni sois-tu, Éternel notre Dieu, Roi de l'Univers, qui fais sortir le pain de la terre

Les quatre questions

Elles sont posées par l'enfant le plus jeune sinon par l'épouse sinon par les hommes présents entre eux : En quoi cette nuit est-elle différente de toutes les autres nuits :

1. Pourquoi cette nuit ne mange-t-on que des azymes ?
2. Pourquoi cette nuit ne mange-t-on que des herbes amères ?
3. Pourquoi cette nuit trempions-nous les légumes deux fois ?
4. Pourquoi cette nuit sommes-nous tous accoudés ?

Le culte juif à l'époque du Christ

Quatre lieux :

- Le Temple (sacrifices et offrandes), domaine des prêtres
- La synagogue (lecture et prières), domaine des scribes
- Les députations, domaine du peuple
- La maison (chabbat, pesher pascal), domaine domestique

Temple	Députation	Synagogue
Ouverture du culte		
Holocauste du matin	Office du matin	Office de prière le matin, entre le lever du soleil et la fin du premier tiers de la journée
<i>Holocauste supplémentaire du sabbat et des jours de fête</i>	<i>Office supplémentaire</i>	<i>Office supplémentaire</i>
Sacrifices particuliers		
Holocauste de l'après-midi	Office de l'après-midi	Office de prière l'après-midi, au plus tôt une demi-heure après midi et au plus tard au crépuscule
Fermeture du culte	Prière du soir	Office de prière le soir, après la tombée de la nuit

Les députations : En hébreu *maamad*. Lorsqu'une des vingt-quatre classes de prêtre était de service au Temple, une partie des habitants de la circonscription montait à Jérusalem. Elles participaient trois ou quatre fois par jour aux sacrifices debout du côté de l'autel ainsi qu'à la lecture du début de la Genèse et aux réunions de prière en compagnie de prêtres dans une synagogue attenante. L'autre partie se réunissait dans la synagogue locale. Cette institution des députations atteste du lien profond qui unit le culte du Temple au culte synagogaal.

Culte au Temple

Signification des sacrifices d'animaux

La plupart des juifs possédaient un troupeau de moutons et de chèvres – des bovins pour les plus aisés – qu'ils utilisaient pour le lait et le labour mais qu'ils ne mangeaient qu'en cas de réception d'un invité ou lors d'une fête. Offrir un sacrifice était donc un repas spécial en l'honneur du plus important des invités, Dieu lui-même. Pour cette raison, l'offrande devait être sans défaut en tant que le bien le plus précieux mais à la différence des divinités païennes, Dieu, étant le créateur n'a pas besoin d'être nourri. En effet, le sacrifiant posait sa main sur la tête de l'animal pour reconnaître que, bien que coupable à cause de ses péchés, la vie de l'animal était donnée pour la sienne (notion de rançon). Le sang, qui représente la vie, permet la purification des hommes qui rend possible à nouveau la présence de Dieu, l'annulation d'une dette et la réconciliation du pécheur avec Dieu.

Dans le Nouveau Testament, la mort du Christ qui a donné sa vie en rançon ou compensation pour plusieurs (Mc 10,45) et dont le sang nous purifie de tous les péchés (1Jn 1,7), ôte les péchés du monde (Jn 1,29). La mort de Jésus sur la croix est donc le point culminant de tous les sacrifices d'animaux de l'Ancien Testament : il a offert le sacrifice de substitution parfait qui accomplit et rend inutiles tous les autres sacrifices.

Déroulement :

- Sacrifice d'animaux, offrande végétale et libation de vin sur l'autel
- Proclamation du Décalogue (Ex 20,1-21) et du Chema dans la Chambre de la pierre taillée
- (matin et soir) Offrande de l'encens dans le Sanctuaire
- (le soir) Entretien et allumage du chandelier qui doit briller à perpétuité dans le Sanctuaire
- Bénédiction sacerdotale : Nb 6,24-26 sur les marches du porche ou sur une estrade ainsi que dans les députations
- (une fois par semaine) Offrande des pains de proposition
- (une fois par an à Yom Kippour) Offrande par le grand prêtre dans le saint des saints

« Notre Dieu et Dieu de nos pères, bénis-nous de la triple bénédiction écrite dans ta Loi par ton serviteur Moïse et récitée par tes saints prêtres Aaron et ses fils » :

Les différents types de sacrifices :

Quatre participants :

- Dieu : le garant et le destinataire ultime dans son Temple de Jérusalem uniquement
- le pécheur : Il peut tuer l'animal lui-même ou confier cette tâche à un prêtre. Mais il doit reconnaître son péché et ne peut pas offrir un sacrifice expiatoire pour une faute commise volontairement. Dans ce dernier cas, à défaut de repentir, la sanction est le retranchement du peuple. Le célébrant peut tuer l'animal lui-même ou confier cette tâche à un prêtre
- la victime : toujours un animal (taureaux, vaches, moutons , chèvres sans aucune tare physique parmi les volatiles, des tourterelles et des pigeons) car la Loi interdit les sacrifices humains (Lv 20,1-5) . De plus seul le meilleur de la production humaine peut être offert à Dieu.
- le prêtre : intermédiaire incontournable entre le peuple pécheur et Dieu saint. En effet, lui seul peut recueillir le sang versé et le porter sur l'autel

Une distinction importante

1. Sacrifices obligatoires : offerts par les prêtres, tous les jours, le matin et l'après-midi
2. Sacrifices volontaires, offerts par des individus, occasionnellement, pour différentes raisons

Quatre types de sacrifices d'animaux :

- Les sacrifices de fumée ou holocauste pour exprimer la reconnaissance. Seuls des mâles (taureaux, béliers, boucs) ou des volatiles de l'un ou l'autre sexe peuvent être offerts. Dans le cas d'un animal, la peau revient au prêtre et le reste est brûlé sur l'autel tandis qu'un oiseau est brûlé entièrement. En plus des sacrifices quotidiens obligatoires, le bélier apporté par le grand prêtre le jour de Yom Kippour ou l'offrande d'un naziréen en fin de période font également partie de cette catégorie.
- Les sacrifices de paix : pour le rétablissement de l'amitié avec Dieu et les autres, pour la célébration d'une fête ou pour une action de grâces. Pouvaient être sacrifiés tout animal de l'un ou autre sexe dont les entrailles étaient brûlées sur l'autel tandis qu'en général la viande était partagée entre les individus qui apportaient l'animal et sa famille ou ses amis

- Les sacrifices de réparation : (Lv 5,14-26) en expiation d'un péché involontaire, commis contre un individu, quand la restitution est possible et obligatoire. L'animal est un taureau de deux ou trois ans, ou un bélier d'un an ou une brebis ou une chèvre d'un an, selon le type de péché. Sa chair est consommée par les prêtres
- Les sacrifices pour le péché : (Lv 4,1 5,13) en expiation d'un péché involontaire vis-à-vis de Dieu, quand la restitution est impossible. L'animal est généralement un bélier ou un mouton (par exemple, un mouton âgé d'un an pour un lépreux redevenu rituellement pur). Dans tous les cas, l'animal est un mâle et sa chair est consommée par les prêtres

Il faut y ajouter l'offrande végétale qui célèbre la bonté et la prévoyance de Dieu. Composée généralement de grains, d'huile et d'encens sous forme de farine ou de fines galettes, elle accompagnait obligatoirement tout sacrifice d'animaux, en même temps qu'une libation de vin. Un cas particulier est l'offrande des pains de proposition, douze pains sans huile, placés tous les vendredis sur une table d'or dans le lieu saint du Sanctuaire où ils demeuraient jusqu'à la semaine suivante avant d'être consommés par les prêtres

Quand plusieurs sacrifices étaient exigés, l'ordre était le suivant : d'abord le sacrifice pour le péché ou de réparation, ensuite l'holocauste enfin le sacrifice de paix et l'offrande végétale.

Proclamation du Chema

Noyau ancien et central des offices quotidiens au Temple et à la synagogue que tout juif adulte, de sexe masculin, doit réciter deux fois par jour, matin et soir (cf. Dt 4,7). C'est la profession de foi fondamentale du peuple juif

- Première bénédiction : la création (**Yotser or**)

*Béni es-tu, Seigneur, notre Dieu, roi du monde, qui **façonne la lumière** et crée les ténèbres, qui fait la paix et crée toute chose. Qui, dans sa miséricorde, illumine la terre et ceux qui l'habitent et qui, dans sa bonté, renouvelle chaque jour, inlassablement, l'acte de la création...*

Fais briller sur Sion une lumière nouvelle, afin que nous devenions bientôt dignes de sa lumière. Béni es-tu, Seigneur, qui façonne les luminaires.

- Deuxième bénédiction : la révélation et l'élection (**Ahavah Rabbah**)

*D'un **amour innombrable** tu nous as aimés, Seigneur notre Dieu. Dans ta grande et surabondante miséricorde, tu as eu pitié de nous, notre Père ! Notre Roi ! A cause de nos pères qui ont eu confiance en toi et à qui tu as enseigné les lois de la vie, aie pitié de nous et enseigne-nous. ...*

Éclaire nos yeux de ta Torah, attache nos cœurs à tes commandements et unifie notre cœur pour qu'il aime et craigne ton Nom, alors nous ne serons jamais plus humiliés...

Béni es-tu, Seigneur, qui fais choix de son peuple Israël, par amour.

Chema I : Dt 6,4-9 reconnaissance de la souveraineté de Dieu sur Israël

04 Écoute, Israël : le Seigneur(YHWH-Adonai) notre Dieu (Elohim) est l'Unique.

- Réponse des fidèles à voix basse en entendant le Nom: Ps 72,19

Béni soit à jamais son nom glorieux, toute la terre soit remplie de sa gloire ! Amen ! Amen !

05 Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force.

06 Ces paroles que je te donne aujourd'hui resteront dans ton cœur.

07 Tu les rediras à tes fils, tu les répéteras sans cesse, à la maison ou en voyage, que tu sois couché ou que tu sois levé ;

08 tu les attacheras à ton poignet comme un signe, elles seront un bandeau sur ton front,

09 tu les inscriras à l'entrée de ta maison et aux portes de ta ville.

Chema II : Dt 11,13-21 commandement et rétribution

13 Assurément, si vous écoutez bien mes commandements, ceux que je vous prescris aujourd'hui, si vous aimez le Seigneur votre Dieu, et le servez de tout votre cœur et de toute votre âme,

14 je donnerai à votre pays la pluie en son temps, pluie d'automne et pluie de printemps, et tu récolteras ton froment, ton vin nouveau et ton huile fraîche,

15 je mettrai dans ton champ de l'herbe pour ton bétail. Tu mangeras et tu seras rassasié.

16 Prenez bien garde que votre cœur ne soit séduit, que vous ne vous détourniez pour servir d'autres dieux et vous prosterner devant eux :

17 la colère du Seigneur s'enflammerait contre vous ; il fermerait les cieux, et il n'y aurait plus de pluie, la terre ne donnerait plus son fruit, et vous disparaîtriez rapidement de ce bon pays que le Seigneur vous donne.

18 Les paroles que je vous donne, vous les mettrez dans votre cœur, dans votre âme. Vous les attacherez à votre poignet comme un signe, elles seront un bandeau sur votre front.

19 Vous les apprendrez à vos fils, vous les leur direz quand tu seras assis dans ta maison et quand tu marcheras sur la route, quand tu seras couché et quand tu seras debout.

20 Tu les inscriras à l'entrée de ta maison et aux portes de ta ville :

21 ainsi vos jours et ceux de vos fils seront nombreux sur la terre que le Seigneur a juré à vos pères de leur donner. Que ces jours durent aussi longtemps que les cieux au-dessus de la terre !

Chema III : Nb 15,37-41 consécration et sortie d'Égypte

37 Le Seigneur parla à Moïse. Il dit :

38 « Parle aux fils d'Israël. Tu leur diras qu'ils se fassent une frange aux pans de leurs vêtements, et ceci d'âge en âge, et qu'ils placent sur la frange du pan de leur vêtement un cordon de pourpre violette.

39 Vous aurez donc une frange ; chaque fois que vous la regarderez, vous vous rappellerez tous les commandements du Seigneur et vous les mettrez en pratique ; vous ne vous laisserez pas entraîner, comme les explorateurs, par vos cœurs et vos yeux qui vous mèneraient à la prostitution.

40 Ainsi vous vous rappellerez et vous mettrez en pratique tous mes commandements, et vous serez saints pour votre Dieu.

41 Je suis le Seigneur votre Dieu, moi qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte pour être votre Dieu. Je suis le Seigneur votre Dieu. »

- Troisième bénédiction : rédemption (**Emet veyatsiv**)

Véridique et stable, affermie et durable, droite et authentique, aimée et désirable, délicieuse et agréable, redoutable et puissante, bien ordonnée et bien reçue, bonne et belle pour nous est cette parole à tout jamais ...!

Béni es-tu, Seigneur, qui as délivré Israël.

- (uniquement le soir) Quatrième bénédiction « Fais-nous reposer, Seigneur, notre Dieu, en paix, et fais-nous lever, notre Roi, en vie. Étends sur nous le

pavillon de la paix, inspire-nous un bon conseil devant toi, et aide-nous en faveur de ton Nom. »

L'offrande de l'encens

(Ex 30,34). Composé de plusieurs ingrédients (myrrhe, nard, safran, cannelle, vin blanc entre autres), l'encens du Temple était réduit en poudre très fine pour être brûlé deux fois par jour, par des prêtres sélectionnés, sur l'autel intérieur recouvert d'or du Sanctuaire. Il était interdit d'en copier la formule et seuls les prêtres (Nb 17,5) pour qui c'était l'offrande la plus glorieuse avaient le droit d'offrir de l'encens.

Bénédictio sacerdotale

(Nb 6,24-27) *Notre Dieu et Dieu de nos pères, bénis-nous de la triple bénédiction de la Torah écrite par Moïse ton serviteur, et prononcée par la bouche d'Aaron et de ses fils, les prêtres, ton saint peuple, comme il est dit :*

Que le Seigneur te bénisse et te garde !

Que le seigneur fasse briller sur toi ta face !

Que le Seigneur tourne sa face vers toi et te donne la paix !

Culte à la synagogue

- (Office du matin du chabbat) Lecture de la Torah par section hebdomadaire,
- (Office du matin du chabbat) Lecture des prophètes choisie en fonction de la précédente
- (Office du matin du chabbat) Homélie : cette prédication est une recherche faites à partir des Écritures pour le profit de l'assemblée. Jésus (Mc 1,21 ; Mc 6,2 ; Lc 4, 16 ; Lc 6,16) et Paul (Ac 13,14-15 ; 42-44 ; 17,1-2) ont enseigné dans les synagogues
- Proclamation du Chema ;
- Récitation de l' Amidah

Le privilège de lire la Torah était accordé en premier lieu à un prêtre, puis à un lévite et enfin, aux autres juifs. En Palestine, après l'époque du Christ vers la fin du II^{ème} siècle, les lectures étaient réparties sur un cycle de trois années avec plus de 150 sections. A l'époque actuelle, le cycle annuel d'origine babylonienne s'est imposé partout avec 54 sections hebdomadaires

Les dix-huit (ou dix-neuf) bénédictions (Amidah ou Chemoneh Esreh)

Élément central de chaque office, récité trois fois par jour, debout les pieds joints, tourné vers l'arche, d'abord silencieusement puis à voix haute si le minyan (quorum de dix hommes ayant atteint la majorité religieuse de treize ans) est atteint

1. Trois bénédictions préliminaires :

- Les patriarches : *Béni es-tu, Seigneur, notre Dieu et Dieu de nos Pères, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac et Dieu de Jacob, le Dieu grand, fort et redoutable, Dieu très-haut*
- La toute-puissance : *Tu es puissant éternellement, Seigneur, tu fais revivre les morts, débordant de salut.*
- la sainteté du Nom : « *Tu es saint, et ton Nom est saint. Et les saints chaque jour te loueront.* »

2. Partie centrale, présente en semaine mais absente le jour du chabbat et différente les jours de fête : différentes demandes, personnelles et nationales, spirituelles et matérielles

Exemples :

La 4^{ème} bénédiction la connaissance : « *Par grâce, tu donnes à l'homme la connaissance, et tu enseignes à l'être humain le discernement ...* »

La 6^{ème} bénédiction le pardon « *Pardonne-nous, notre Père, car nous avons péché ; fais-nous grâce notre roi, car nous avons failli. Car tu es celui qui fait grâce et pardonne.*

La 8^{ème} bénédiction la guérison « *Guéris-nous, Seigneur, et nous serons guéris, sauve-nous et nous serons sauvés , car tu es l'objet de notre louange. Accorde une guérison totale à toutes nos blessures, car toi, Dieu, roi, tu es un médecin fidèle et miséricordieux ...* »

La 12^{ème} bénédiction contre les hérétiques « *Que les calomniateurs n'aient plus d'espoir : que tous ceux qui font le mal périssent en un instant et que les ennemis de ton peuple soient au plus tôt retranchés...* »

La 14^{ème} bénédiction la restauration du Temple, : « *Dans ta miséricorde, reviens à Jérusalem ta ville ; fais-en ta résidence comme tu l'as promis, reconstruis-la bientôt ...* »

3. Trois bénédictions finales :

- Le culte : « *Agréé Seigneur, notre Dieu, ton peuple Israël et sa prière, rétablis le culte dans le sanctuaire de ta maison ; et les offrandes d'Israël et sa prière, accepte-les avec amour et bienveillance.* »
- L'action de grâces avec l'inclusion de la bénédiction des prêtres (18^{ème} bénédiction)
- La bénédiction de la paix :

Répands la paix, le bonheur et la bénédiction, la grâce, l'amour et la miséricorde sur nous et sur tout ton peuple Israël ...

Béni es-tu, Seigneur, qui bénit son peuple Israël par la paix !

Bibliographie et Webographie

Pat et David ALEXANDER, *La Bible déchiffrée*, **Ligue pour la lecture de la Bible**, 2003

Catherine ARNOULD-BEHAR, *La Palestine à l'époque romaine*, **Les Belles Lettres**, 2007

Mike BEAUMONT, *La grande encyclopédie de la Bible*, **Mame**, 2013

Y. Le BOHEC, *L'armée romaine*, **Picard**, 1998

Hugues COUSIN (direction), *Le monde où vivait Jésus*, **Editions du Cerf**, 1998

Jean-Claude FREDOUILLE, *Dictionnaire de la civilisation romaine*, **Larousse**, 1968

Arthur LOTH, *Jésus-Christ dans l'histoire*, **François-Xavier de GUIBERT**, 2003

Jean ROUGÉ, *Les institutions romaines*, **Armand Collin**, 1969

A. TRICOT, *Petit dictionnaire du Nouveau Testament*, dans **La Bible de Crampon**, **Desclée**, 1960

Geoffrey WIGODER, *Dictionnaire encyclopédique du judaïsme*, **Cerf –Laffont**, Bouquins, 1996

SITES :

Le site EBIOR (Etudes Bibliques sur Ordinateur) www.ebior.org propose ou proposera , en plus des articles repris dans ce volume

1. Un double accès informatique
 - Par ordre alphabétique
 - Par ordre thématique
2. L'affichage du texte des versets cités en référence

Index alphabétique

ABLUTIONS.....	5	LOGOS	20
ACTION DE GRACE après.....	5	LOI.....	19
ACTION DE GRACE avant.....	5	LOIS universelles.....	21
AGAPES.....	5	MESSIE	21
ALLIANCE	5	MESSIE davidique.....	21
ANTICHRIST	6	MESSIE populaire	21
APÔTRES	6	MESSIE Qumran	22
AZYMES.....	7	MIRACLE.....	22
BAPTISTES	7	MONDE.....	23
BÉNÉDICTIONS	7	NAZARÉENS	23
CHANDELIER.....	8	NAZIRÉAT.....	24
CHARISME.....	8	NOUVEL AN	23
CHRÉTIENS	8	PÂQUE	25
CIRCONCISION.....	8	PARACLET.....	24
COMMANDEMENTS	9	PENTECÔTE.....	24
CRAIGNANT-DIEU	9	PHARISIENS.....	25
CULTE		PREMIER-NÉ.....	26
chrétien	9	PRESBYTRES.....	26
juif.....	10	PRÊTRES.....	26
CULTE impérial.....	11	PRIÈRES.....	27
DÉPUTATION.....	11	PROSÉLYTES.....	28
DÎME.....	11	PURETÉ.....	28
DIVINITÉS	12	RÈGLES agricoles	28
ÉLIE chrétien.....	12, 13	RÈGLES alimentaires	29
ÉLIE Juif	12	RELIGION romaine.....	29
ÉPISCOPE.....	13	RÉSURRECTION anthropologie	30
ESSÉNIENS	13	RÉSURRECTION Christ.....	31
FÊTES	14	RÉSURRECTION juive	30
FILS homme	14	ROYAUME	31
GALILÉENS	15	SABBATIQUE Année.....	36
GNOSE.....	15	SACRIFICE	32
GRAND PARDON.....	15	SADDUCÉENS.....	33
GRAND PRÊTRE.....	16	SAMARITAINS	33
HÉBREUX	17	SANCTIFICATION.....	34
HELLÉNISTES		SANHÉDRIN.....	34
chrétiens.....	17	SCRIBES	35
juifs.....	17	SHABBAT.....	35
HÉRODIENS.....	18	SURNATUREL	36
IDOLOTHYTES	18	SYNAGOGUE.....	36
INAUGURATION	18	TENTES.....	37
JEÛNE.....	18	TRADITION	38
JUBILÉ.....	19	VACHE Rousse	38
JUDAÏSANTS	19	VOIE	38
LEVAIN	19	ZÉLOTE.....	39
LÉVITES.....	19		

Table des matières

AVANT-PROPOS	3
GLOSSAIRE RELIGIEUX	5
ANNEXES.....	40
LA PÂQUE JUIVE	40
LE SEDER PASCAL	41
Différents textes de la tradition juive	43
Michna, traité Pesahim	43
Le Kiddouch.....	44
La Haggadah.....	44
Quatre lieux	45
Culte au Temple	46
Proclamation du Chema	48
Chema I : Dt 6,4-9 reconnaissance de la souveraineté de Dieu sur Israël	49
Chema II : Dt 11,13-21 commandement et rétribution	49
Chema III : Nb 15,37-41 consécration et sortie d'Égypte.....	50
L'offrande de l'encens	51
Bénédiction sacerdotale	51
Culte à la synagogue	52
Les dix-huit (ou dix-neuf) bénédictions.....	52
BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE.....	55
INDEX ALPHABÉTIQUE.....	56
TABLE DES MATIÈRES	57

NOTES PERSONNELLES :